

Le magazine citoyen de la commune des Allues



10000

habitants, unis dans la Communauté Page 09



L'apiculture Un loisir d'utilité publique pour la biodiversité



Phil Lau





ÉDITO

À plus d'un titre, 2016 aura été une année charnière. La baisse des dotations de l'État et un contexte touristique incertain nous lancent un défi de taille: soutenir la dynamique locale sans grever les budgets.

Autant dire une gageure, à moins que tous les acteurs du territoire ne travaillent ensemble. Tel est le sens de l'action que nous portons et co-construisons en matière d'urbanisme, de gestion des services et de projets.

Nous avons poursuivi cette année notre action de valorisation des ressources locales, dans un double mouvement alliant vie locale et tourisme. Le projet de PLU arrêté cet été marque à ce titre une étape clé.

Malgré la pression foncière, nous avons fait le choix d'ouvrir le secteur de la Gittaz à l'urbanisation pour des résidences principales et impulsons des études d'envergure pour requalifier notre offre touristique.

Cette logique se traduit également par la rénovation d'infrastructures emblématiques, comme le Parc Olympique et de nombreux travaux, certes souvent moins visibles, mais pourtant conséquents en termes de budget et de confort au quotidien. Je pense notamment aux travaux de voirie, à la traversée de Chandon ou à la réfection partielle des groupes scolaires des Allues et de Méribel.

Aussi essentielle soit-elle, la qualité des infrastructures ne peut se concevoir sans réflexion en matière de services. Notre démarche tend vers une meilleure articulation entre actions communales et intercommunales. Les transferts de compétences entérinés cette année au profit de la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise ont vocation à harmoniser l'offre de services sur l'ensemble des communes du territoire. Transport, périscolaire, gestion des déchets: les bénéfices pour les habitants sont très concrets.

De la politique d'aménagements à l'offre de services, nos actions illustrent une logique d'animation du territoire. Dans un contexte économique fragile, il est plus que jamais nécessaire d'œuvrer ensemble pour le bénéfice de tous. Tel est le sens des projets structurants, au premier rang desquels se trouve la candidature conjointe Courchevel Méribel aux Mondiaux 2023, dont l'impact sur le terrain est bien réel en termes d'urbanisation, de gestion du domaine skiable et d'infrastructures.

Nous sommes porteurs d'un nouvel élan pour répondre aux besoins du territoire – voire les anticiper. C'est grâce à la synergie entre acteurs que nous préserverons les grands équilibres et l'harmonie locale.

Le Maire.

SOMMAIRE

{DOSSIER



Q2 PLUPour un développement maîtrisé de la commune



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Votre Com' Com côté coulisses : comprendre les enjeux du territoire.

{PANORAMA

14 QUALITÉ DE VIE



Réseaux 15
Travaux et aménagements 16
Bâtiments 20



Environnement et biodiversité	22
Taxe de séjour	24
Social	25
Affaires scolaires	26
Culture	27

{FOCUS

28
PROLONGATION DE DSP

Les Mondiaux 2023 en ligne de mire

29 COURCHEVEL MÉRIBEL 2023 Dans les starting-blocks!

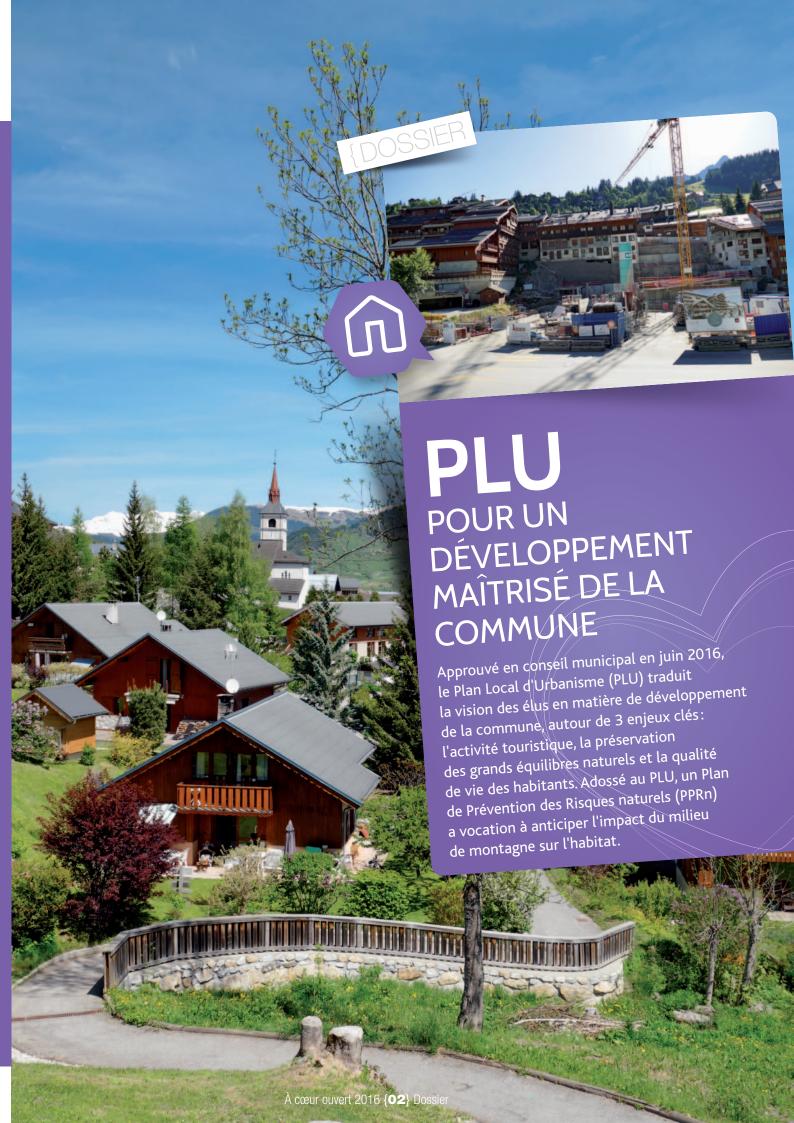
MÉRIBEL TOURISME Des événements, du rythme, de l'audace!

34
DOMAINE SKIABLE
Unique, à plus d'un titre!

{PRATIQUE

39
INFOS GÉNÉRALES
ET PRATIQUES

39
40
40
40
41



La commune a bénéficié durant la seconde moitié du XX° siècle d'un développement économique soutenu, lié notamment à la bonne santé du secteur touristique. Depuis une quinzaine d'années, la dynamique s'est modifiée.

Le PLU note ainsi que « depuis le début des années 2000, Méribel est entré dans une ère de stabilisation de son produit touristique et privilégie un développement essentiellement qualitatif ». Désormais, la commune des Allues est ainsi appelée à relever trois défis majeurs:

- « Adapter son offre touristique sur le plan qualitatif pour préserver son positionnement touristique au sein du peloton de tête des stations de montagne françaises et européennes ».
- « Renforcer la gestion économe du territoire et de ses ressources, afin de préserver les équilibres naturels et paysagers, et, permettre le maintien des activités agricoles et forestières ».
- « Améliorer les conditions de vie des habitants et, notamment, favoriser la vie permanente des professionnels travaillant dans la commune et de leurs familles (logements, transports, services, locaux d'activité...) ».

PLU ET SCoT: un maillage subtil

Le PLU des Allues s'applique au niveau communal. Il s'inscrit dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) amorcé en 2008 par l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise pour les 43 communes de Tarentaise.

Le ScoT organise l'aménagement du territoire via un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci a ainsi défini 4 grands axes stratégiques pour le territoire à l'horizon 2030:

- Une Tarentaise dynamique qui valorise sa complémentarité vallée/stations et préserve son capital nature,
- Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification,
- Un territoire attractif pour les résidents permanents,
- Un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise.

Le document d'orientations et d'objectifs donne la traduction réglementaire pour appliquer le PADD. Ce dernier est opposable au PLU.



LES GRANDES ÉTAPES DU PLU

- > 2015-2016: tenue de 3 réunions publiques d'information
- > Fin juin 2016: arrêt du PLU, voté en Conseil municipal
- > Juillet à mi-octobre: consultation des services de l'État
- > Du 28 novembre au 29 décembre 2016: déroulement de l'enquête publique
- Début 2017: remise du rapport d'enquête par le commissaire enquêteur
- > 1^{er} trimestre 2017: approbation du PLU qui entre alors en vigueur sur le territoire



LE PLU SUR LE TERRAIN

La commune est à la fois un village de montagne et une station touristique de premier plan. Le PADD inscrit la commune des Allues dans un double mouvement: soutien à la vie locale et développement touristique.

La commune est confrontée à deux enjeux primordiaux pour son avenir. Le PLU doit traduire sur le terrain les orientations stratégiques pour le développement du territoire.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE et fréquentation touristique

La position de la commune au cœur du domaine des Trois Vallées, premier domaine skiable du monde, lui confère un rayonnement touristique international. Mais le diagnostic mené en amont du PADD a montré une légère régression du modèle économique avec une baisse de la fréquentation touristique.

> La commune souhaite consolider son modèle économique avec une légère augmentation de sa capacité d'hébergements marchands. L'objectif affiché dans le PADD est de stabiliser les lits touristiques autour de 37600. En parallèle, l'accent est mis sur la qualité de l'offre et des services pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle en termes de confort et de diversité des prestations.

VIE LOCALE et attractivité du territoire

3° commune de la Communauté de Communes de Val Vanoise Tarentaise en termes de population, elle a longtemps été portée par sa croissance démographique. Après une stabilisation dans les années 2000, le risque s'oriente aujourd'hui vers une décroissance démographique. Le défi est, d'une part, de mettre en œuvre les conditions permettant de rester dans la vallée et, d'autre part, de relancer l'attractivité du territoire pour de nouveaux habitants permanents. En filigrane se lit l'urgence de soutenir l'offre de commerces et de services, et de moderniser les équipements pour faciliter le confort des habitants à l'année.

La municipalité s'appuie sur un scénario d'évolution démographique volontaire de 0,8 % par an pour atteindre les 2075 habitants d'ici 2027.
 Elle prévoit, en conséquence, de permettre la construction de 90 résidences principales en accession à la propriété ou en location.
 La réflexion autour du développement urbain s'inscrit dans une logique de renouvellement et de limitation des extensions pour gérer finement la pression foncière sur le territoire.
 Cette volonté se traduit dans le PLU par des ouvertures limitées à l'urbanisation, la densification de certaines zones urbaines et des projets permettant la maîtrise de l'urbanisation et la requalification des espaces.



Le PADD décline les politiques territoriales en 6 axes:

- 1. Faciliter l'installation des jeunes et des nouveaux arrivants dans la commune par une politique adaptée,
- 2. Conserver, voire augmenter légèrement la capacité des hébergements touristiques marchands tout en améliorant leur qualité et leurs performances,
- 3. Maintenir la capacité de la commune à accueillir des compétitions internationales,
- 4. Inscrire le développement de la commune dans une démarche soutenable,
- > 5. Poursuivre et intensifier la requalification de Méribel et du Mottaret,
- > 6. Préserver la qualité
 des espaces urbains et
 naturels de la commune.



Le PLU prévoit d'autres dispositions pour faciliter l'amélioration des hébergements touristiques existants tout en privilégiant le critère de la qualité:

- Les secteurs de plan de masse permettent la requalification maîtrisée d'hébergements touristiques: chalet Petit Jean à Morel, rangées de garages situées à l'aval et à l'amont du chef-lieu...
- En limitant la constructibilité par le coefficient d'emprise au sol (CES) dans le secteur des chalets à Méribel.

Historiquement, un Coefficient d'Occupation du Sol (COS) a permis de limiter l'emprise au sol pour préserver la station d'une urbanisation démesurée.

Or, la loi ALUR a supprimé ce COS en 2014, autorisant du même coup des projets très éloignés de la volumétrie d'origine sur la commune.



LES 4 ZONES du PLU

Le PLU couvre l'ensemble du territoire communal qui se divise en quatre grands types de zones:

- "Urbaines", dites zone "U", actuellement équipées ou dont l'équipement est prévu à court terme,
- "À Urbaniser", dites zone "AU", correspondant à des zones naturelles, non équipées et que la commune n'est pas tenue d'équiper, destinées à l'urbanisation future,
- "Agricoles", dites "A", classées en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles,
- "Naturelles et forestières", dites "N", à protéger en raison, soit, de la qualité des sites, des paysages, soit, de leur caractère d'espace naturel. Des constructions peuvent y être autorisées dans des conditions restrictives garantissant qu'elles ne portent atteinte, ni à la préservation des sols agricoles et forestiers, ni à la sauvegarde de sites, milieux naturels et paysages.

Dans les zones N et A, une notice (projet de faible importance) ou une étude (projet d'importance) concernant les risques naturels sera réalisée en amont de toute construction à venir en fonction de la réglementation existante.

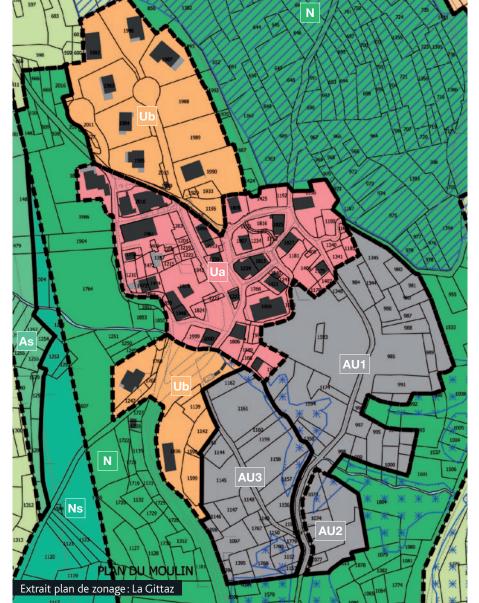
Sur l'ensemble des zones à indice "s" (où s'étend le domaine skiable), le PLU peut comporter des dispositions spécifiques à l'exploitation du domaine skiable et aux activités sportives d'été.



En 2012, la commune avait introduit, à titre expérimental, une zone de CES 0.2, route des Chalets et route de la Renarde. Dans ces secteurs, l'emprise au sol des bâtiments ne peut pas représenter plus de 20 % de la surface totale de la parcelle. Les propriétaires ont ainsi pu réaliser des extensions sur les constructions existantes, tout en préservant l'image urbaine et paysagère de Méribel.

L'expérience, concluante, a conduit dans le cadre du nouveau PLU à mettre en place un CES dans différentes zones de la station et de l'étendre dans les villages du Raffort et de Méribel Village.

En dehors de la station, et notamment dans les nouvelles zones AU, aucun CES n'est en revanche prévu.





Zones du PLU

Ua	Zones urbaines correspondant aux noyaux anciens
Ub	Zones mixtes d'extension de l'urbanisation
Uc	Secteur de densité moyenne plafonnée à un CES DE 0,20
Uh	Zone urbaine à vocation touristique destinée à accueillir des hébergements hôteliers
AU1 AU2 AU3	Zone à urbaniser stricte
AUb	Zone à urbaniser souple
As	Zone agricole sur laquelle s'étend le domaine skiable
N	Zone naturelle protégée
Ns	Zone naturelle sur laquelle s'étend le domaine skiable
Nt	Secteurs où l'urbanisation touristique est achevée, enclavée au sein du domaine skiable

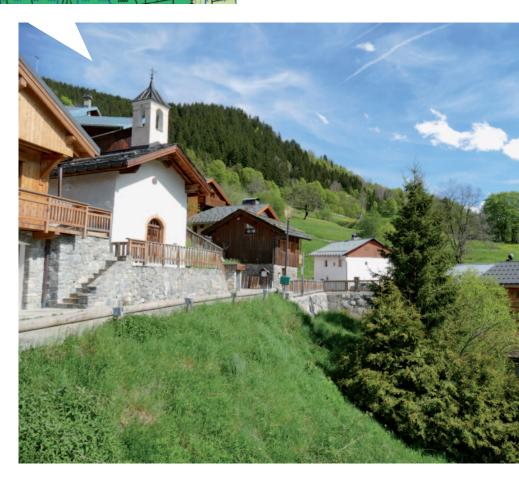
LA GITTAZ, projet d'urbanisation prioritaire

L'urbanisation du territoire doit tenir compte de contraintes fortes.

À la réglementation (lois ALUR, ScoT) qui s'impose au PLU s'ajoute une très forte pression foncière à l'échelle communale. Si la demande de résidences permanentes est très importante du fait de l'attractivité du territoire, le coût du foncier et les capacités en termes de ressource et de traitement des eaux nécessitent la recherche d'un délicat équilibre.

La municipalité dispose de possibilités de construction limitées pour poursuivre l'urbanisation locale. Garantie totale du contrôle des installations, la maîtrise communale est uniquement possible sur le secteur de la Gittaz.

Cette zone est prioritaire pour répondre au besoin en résidences principales des habitants.





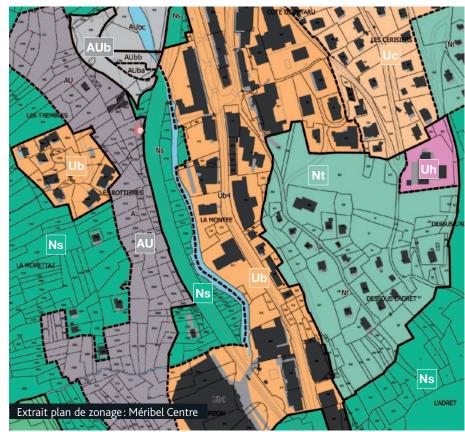
Vers la requalification du **CENTRE DE MÉRIBEL**

La commune des Allues a conduit, dès 2008-2009, des études prospectives destinées à accompagner la requalification du centre de Méribel d'ici 30-40 ans. Ces études ont mis en lumière 4 points clé:

- La trop grande concentration du centre de la station de Méribel autour de la place de l'Office du tourisme,
- Une offre limitée en termes de commerces et de services,
- L'encombrement de la rue principale les jours d'arrivée et de départ (bus, navettes, arrêts minute),
- Des liaisons piétonnes insuffisantes entre le centre, le secteur de la patinoire et l'arrivée de la télécabine de l'Olympe.

La commune a posé, via le PLU, les bases de la requalification du centre de Méribel:

- Le renforcement de l'offre d'hébergement touristique principalement hôtelière et marchande,
- Le renforcement du caractère piétonnier (aménagements de voiries),
- L'amélioration des circulations automobiles et des transports en commun,
- Le renforcement des liaisons vers la Chaudanne, la patinoire et le nouveau quartier des Ravines.





PPRn: PASSER DU RISQUE À LA SÉCURITÉ



Le Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) prescrit et réalisé par l'État s'impose à la commune. Ce document est annexé au PLU. Son objectif est de « limiter, dans une perspective de développement durable, les conséquences humaines et économiques des catastrophes naturelles ».



Il s'agit d'« améliorer la sécurité des personnes et de stabiliser, voire réduire, la vulnérabilité des biens et des activités dans les zones exposées aux phénomènes naturels ».

Le PPRn tient compte des phénomènes naturels prévisibles suivants:

- A avalanches
- glissements de terrain
- inondations par une crue à débordement lent
- chutes de pierres et/ou de blocs, éboulements
- R ravinements, ruissellements
- crues ou laves torrentielles, coulées boueuses ou érosion de berges



Le PPRn établit un zonage du territoire en fonction de son exposition aux aléas:

- Les zones Rouges (urbanisées = R et non urbanisées = N) sont inconstructibles,
- Les zones Bleues autorisent la construction sous conditions.
- Les zones blanches ne se sont pas exposées.

Le PLU tient déjà compte des prescriptions du PPRn dans son zonage et dans son règlement, l'essentiel des zones urbaines ou à urbaniser (zones U et AU) étant maintenu en l'état.

Des ajustements ont été apportés à la marge pour exclure certaines zones U classées en zone rouge du PPRn, en fonction de 3 critères:

- Suppression des surfaces non bâties situées en frange de l'urbanisation et en zone rouge du PPRn,
- Maintien en U des parties construites,
- Maintien en U des zones rouges du PPRn qui traversent les espaces urbanisés.

Les risques du non-respect du PPRn Construire ou aménager un terrain dans une zone interdite par un PPRn ou ne pas en respecter les conditions constitue une infraction qui peut être sanctionnée pénalement. Selon les cas, les infractions peuvent être passibles de peines (article L480-4 du code de l'urbanisme) allant d'une amende jusqu'à 6 mois de prison. Sont concernés : les utilisateurs du sol, les bénéficiaires des travaux, les architectes, les entrepreneurs ou les autres personnes responsables de l'exécution des travaux.

Si les assurances comptent des garanties liées aux dommages résultant de catastrophes naturelles, les assurés ont l'obligation de respecter la réglementation spécifique en vigueur sur le territoire communal.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE TARENTAISE

Créée en janvier 2014, Val Vanoise Tarentaise contribue très concrètement à la qualité de vie quotidienne des habitants... Sans que ceux-ci ne perçoivent toujours clairement l'envergure de son périmètre d'action! Il était temps de se rendre sur le terrain pour comprendre l'envers du décor.

UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE

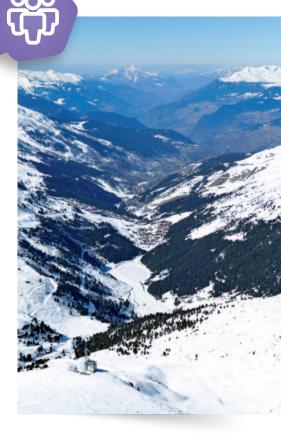
Une Communauté de Communes a pour vocation de fédérer les communes limitrophes d'un même territoire autour d'un « projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ». Conçue pour faciliter la gestion à l'échelle locale, une Com' Com mutualise et rationalise des services aux habitants.

La Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise rassemble 10 communes: LES ALLUES, BOZEL, BRIDES-LES-BAINS, CHAMPAGNY-EN-VANOISE, FEISSONS-SUR-SA-LINS, MONTAGNY, LA PERRIÈRE, LE PLANAY, PRALOGNAN-LA-VANOISE, SAINT-BONTARENTAISE.



Elle est présidée, depuis les élections de mars 2014, par Thierry MONIN, maire des Allues, épaulé de 7 vice-présidents, répartis selon la démographie de leur commune :

- Finances et achats: Jean-Baptiste MARTINOT, maire de Bozel
- Développement économique et SCoT: Philippe MUGNIER, maire de Saint-Bon-Tarentaise
- Aménagement du territoire et communication : Guillaume BRILAND, maire de Brides-les-Bains
- Enfance jeunesse et culture: Hélène MADEC, conseillère municipale de Montagny
- Environnement et travaux: René RUFFIER-LANCHE, maire de Champagny-en-Vanoise
- Santé et seniors : Armelle ROLLAND, maire de Pralognan-la-Vanoise
- Ressources humaines: Rémy OLLIVIER, maire de la Perrière.



LE B.A.-BAdu fonctionnement de Val Vanoise Tarentaise

- Val Vanoise Tarentaise est structurée en commissions et groupes de travail thématiques. Ouverts aux conseillers municipaux, ils reflètent les différentes opinions au sein du Conseil communautaire.
- Chaque mois, le Bureau communautaire réunit les 10 maires des communes. Il valide les propositions des commissions et prépare les décisions du Président.
- Le Président dispose par délégation d'une partie des pouvoirs du Conseil. Il rend compte des travaux du bureau et des décisions prises par délégation.
- Chaque mois, le Conseil communautaire réunit les 27 conseillers qui débattent et délibèrent sur les actions de la com' com.

Val Vanoise Tarentaise disposait en 2015 d'un budget de 17 M€ pour assurer ses compétences.

Val Vanoise Tarentaise compte
5 conseillers communautaires
représentant Les Allues:
Michèle SCHILTE, Florence SURELLE,
Thierry MONIN, Thierry CARROZ
et Bernard FRONT.

Une Com' Com exerce des compétences obligatoires et facultatives que les communes membres choisissent de lui transférer, ou de lui déléguer, dans une logique d'efficacité de gestion territoriale.







Environnement

- Développement durable et maîtrise de l'énergie
- Eau
- Collecte des ordures ménagères et collecte sélective des déchets ménagers
- Traitement des déchets
- Déchetteries

Économie

- Zone d'activités économiques
- Pépinières d'entreprises
- Commerce de proximité
- Soutien à l'émergence de filières économiques locales
- Valorisation des paysages et sentiers
- Aménagement du territoire SCoT Tarentaise

Sport et culture

- Soutien et participation à des actions de développement culturel
- Aide aux sections sportives et aux activités proposées

Action sociale

- Enfance-Jeunesse (accueils de loisirs, activités périscolaires, mission locale)
- Anglais
- Petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles)
- Offre médicale
- Seniors

Logement

- Programme Local de l'Habitat
- Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat
- Consultance architecturale
- Participation au centre d'hébergement d'urgence

Transport

- Amélioration et promotion de l'offre de mobilité vélo
- Pôle intermodal de Moûtiers
- Transport de proximité
- Transport scolaire





Pour être informé des actualités de la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise, abonnez-vous à sa newsletter sur www.valvanoisetarentaise.fr

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES: POURQUOI, COMMENT?

Étagée de 550 m (Brides-les-Bains) à près de 3 900 m d'altitude (Champagny et Pralognan), Val Vanoise Tarentaise est confrontée sur son périmètre d'action à des enjeux forts en termes d'organisation et de gestion du territoire.

Au fil du temps et des besoins, des ajustements sont nécessaires.





Les besoins et structures en fonds de vallées et dans les communes de montagne ne sont pas les mêmes. Sur le terrain, la question du transport et de la mobilité est cruciale et nécessite des équipements et services spécifiques: outre les lignes de transport de proximité (navette qui se rend au marché de Moûtiers), votre Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise prend ainsi en charge 23 lignes de transport scolaire pour desservir au mieux les écoles et collèges.

Dans la même logique, Val Vanoise Tarentaise a vocation à harmoniser les services sur le territoire et à faciliter la vie des habitants.

Compétence « Action sociale »: extension du service de garde périscolaire

Cette compétence facultative résulte d'un choix des communes de Val Vanoise Tarentaise.

Dans le cadre de la politique enfance et jeunesse, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est mis en place depuis 2009. Ce service se traduit pour votre commune par un service de garderie après l'école, ainsi que les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires (hors vacances de la Toussaint).

La commune était la seule à ne pas proposer une garderie périscolaire avant l'école. Depuis le 1er septembre 2016, les services des différentes communes ont été harmonisés: la garderie périscolaire accueille les élèves aux Allues et à Méribel entre 7h45 et 8h20. Les tarifs, disponibles auprès de Val Vanoise Tarentaise, se basent en fonction du quotient familial.

Compétence « Environnement »: délégation du service de collecte des déchets

Avant la création de Val Vanoise Tarentaise, 7 communes avaient confié la collecte des déchets au SIVOM et 3 autres avaient conservé leur organisation. La compétence traitement avait été confiée au SMITOM de Tarentaise en 2011 (soit par le SIVOM pour les 7 communes, soit individuellement pour les 3 communes ayant gardé leur collecte).

Les déchets étaient principalement traités à Valezan et aux Brévières mais également à Chambéry ou dans d'autres usines, surtout en périodes touristiques.

À sa création au 1^{er} janvier 2014, il a été convenu de confier la compétence "déchets" à la Communauté de Communes et d'adhérer à Savoie Déchets (pour le traitement) à Chambéry.



Val Vanoise Tarentaise assure donc désormais la collecte et le transport des déchets vers les centres de traitement pour les ordures ménagères et de recyclage pour les cartons, le verre et les emballages/papiers. Elle gère également les 4 déchetteries et les 3 décharges à gravats. Elle mène aussi les actions de communication relatives au tri.

Compétence « Économie »: les ZAE (Zone Activité Économique) et le tourisme entrent dans le champ de la Com' Com

La loi NOTRe du 7 août 2015 renforce le rôle des communautés de communes dans le domaine économique et prévoit pour les intercommunalités la possibilité d'intervenir dans le cadre des actions de développement économique. Elle introduit ainsi deux nouveaux champs de compétence:

« La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ».

Sur notre territoire, la compétence des ZAE de l'Ecovet, du Dou du pont, de la Fontaine du Gué et de Terre Noire (Mussillon) sera ainsi transférée à Val Vanoise Tarentaise au 1er janvier 2017.

« La promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme »

Ce transfert de compétence se traduit par la création d'un office de tourisme intercommunal dans les locaux de l'Office de Tourisme de Bozel. Méribel Tourisme devra désormais compter avec ce nouvel interlocuteur.

Des échanges et débats ont eu lieu fin 2016 au sein de Val Vanoise Tarentaise pour déterminer la ligne de conduite à tenir par les différentes communes en matière de promotion du tourisme (notamment la perception de la taxe de séjour).

VERS UNE FUSION des communes?

Une réflexion est actuellement menée sur la pertinence des périmètres des Com' Com sur le territoire de la Tarentaise.

Actuellement, la Tarentaise compte 5 Com' Com: Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise (Bourg-Saint-Maurice), les Versants d'Aime (Aime), Cœur de Tarentaise (Moûtiers), Vallées d'Aigueblanche (Aigueblanche) et Val Vanoise Tarentaise (Bozel).

Cette réflexion destinée à aboutir à un consensus serait préférable à un projet soumis par les services de l'État ou contraint par la législation.

Le débat reste ouvert à ce jour...





RÉSEAUX



"Améliorer l'existant, préparer l'avenir"

RÉSEAUX D'EAU

BASSINS DE CHANDON

Les bassins de Chandon ont été réhabilités avec une reprise esthétique des placettes, celui du centre du village ayant profité d'une création de toiture pour l'arrêt navette.

> Montant des travaux: 50 000 €

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

d'eaux usées sous Mussillon

La commune poursuit ses travaux de renouvellement de réseaux humides en voie d'obsolescence.

> Montant des travaux: 37 000 €

GÉORÉFÉRENCEMENT LIGNES À HAUTE des réseaux humides

Dans le cadre des besoins réglementaires et afin d'optimiser leur gestion notamment grâce à des outils performants tels que le système d'information géographique (SIG), la commune investit dans le géoréférencement de ses réseaux humides soit 106 km de réseau d'eau, 77 km de réseau d'eaux usées et 60 km de réseaux d'eaux pluviales.

> Montant des travaux: 175 000 € (sur 4 ans)

RÉSEAUX SECS

ÉCLAIRAGE PUBLIC à l'Altiport

Le secteur du Blanchot souffrait d'une absence d'éclairage public. Trois lampadaires ont été installés à proximité du parking et des arrêts bus.

> Montant des travaux: 18 000 €

VIDÉOPROTECTION

Les travaux de cette année ont permis de modifier une partie du réseau pour passer d'une transmission radio à une transmission par fibre optique. Après la pose d'une caméra dans le secteur de Mussillon, la commune envisage de poursuivre l'extension du dispositif de vidéoprotection l'année prochaine.

> Montant des travaux: 87000 €

TENSION

Enedis (ex ERDF) a renforcé les lignes à haute tension entre la Perrière et Méribel et poursuit les travaux en 2017 (liaison Mottaret/Courchevel 1850). La commune mène conjointement avec Enedis une réflexion sur l'optimisation de la consommation, les lignes atteignant bientôt leur capacité de production maximale.

FIBRE OPTIQUE

La commune mène une réflexion avec le conseil départemental et son délégataire pour le déploiement de la fibre optique dans la vallée. À ce titre l'enfouissement de fourreaux a été réalisé en parallèle des lignes à haute tension. Cette démarche s'inscrit dans une logique de maîtrise des coûts et d'intervention sur le territoire.

La fibre optique en Savoie

Elle sera déployée en deux phases de 5 ans (2016-2021 puis 2021-2026), suivies d'un plan complémentaire permettant d'atteindre une couverture complète du département d'ici

(Source : le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Savoie)



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

TRAVAUX RÉALISÉS



LES ALLUES: terrain multisport en accès libre

01

Le terrain multisport prévu entre la Maison des Générations et la gare de la télécabine de l'Olympe a été livré cet été.

Cages de handball et panneaux de basket mais aussi volley, tennis et badminton: le filet est mis à disposition des jeunes de la vallée à la Maison des Générations.

L'accès au terrain est libre toute l'année.

> Montant des travaux: 221 000 €

ENROCHEMENT du Belvédère

02

L'épingle du Belvédère a été renouvelée entièrement afin d'assurer la tenue des terrains amont drainant une quantité d'eau importante.

> Montant des travaux: 50000 €

MOTTARET:

l'ascenseur incliné fonctionne sous une nouvelle réglementation

03

La commune a réalisé les travaux de mise en conformité de l'ascenseur incliné reliant la ZAC du Chatelet à Méribel Mottaret. Le cahier des charges a été établi pour passer de la réglementation "remontées mécaniques" à une réglementation "ascenseur". Cette dernière, plus souple en termes de gestion a permis d'apporter des solutions techniques innovantes dont certaines permettent de substantielles économies, notamment en termes de maintenance (qui reste à la charge du Syndic).

- L'installation d'une cabine neuve SIGMA, le rééquilibrage des voies et le changement du système mécanique des portes palières amont/aval (à l'origine de la moitié des pannes) répondent au besoin de modernisation de l'équipement.
- La simplification du dispositif d'évacuation et l'installation de la vidéosurveillance garantissent la sécurité des usagers.
- Un écran vidéo et un éclairage led dans la cabine et le long des voies contribuent enfin à la qualité esthétique et à la qualité de service de l'appareil.
- > Montant des travaux: 1040000 €

AU VILLARET: sécurisation de la voirie

04

Des éperons rocheux fragilisés ont été repérés au cours de l'hiver dernier à l'entrée du Villaret. Suite à une étude menée par le service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts, la sécurisation des talus a permis de prévenir les chutes de blocs.

Parallèlement, le RTM est intervenu pour drainer et reprofiler un talus victime de glissements de terrain lors de la fonte des neiges sur la route d'accès au Villaret.

> Montant des travaux: 76 000 €

CHANDON: Aménagement de la traversée du village



Création de stationnements en entrée de village, aménagements de voirie, création d'un abribus, sécurisation piétonne, éclairage public, réaménagements des eaux de ruissellement... La traversée de Chandon a été réhabilitée en intégralité.

> Montant des travaux: 520 000 €



MUSSILLON: aménagement du ruisseau des Nez

06

Les abords du ruisseau des Nez avaient souffert des crues parfois brutales lors de la fonte des neiges et des intempéries. La commune, accompagnée des services de Restauration des Terrains de Montagne et de l'Office National des Forêts, a réalisé cet automne un enrochement technique à Mussillon.

> Montant des travaux: 140 000 €

ILLUMINATIONS festives



Réparties chaque année sur l'ensemble du territoire de la commune, les illuminations festives donnent à la commune un air de conte de Noël.

Les décorations des petits hameaux, fours et chapelles notamment, sont prises en charge par les services techniques et espaces verts.

Les marchés publics passés pour les illuminations d'envergure ont permis cette année encore de générer des économies.

> Montant: 160 000 €

AMÉNAGEMENTS DIVERS

HAMEAU DU MOTTARET

Un abribus a été créé en réponse à une demande forte des usagers de ce secteur. Celui-ci est situé au point de départ de la ligne.

La commune a également posé du bardage sur le transformateur, ajoutant à l'aspect pratique, une amélioration esthétique.

> Montant des travaux: 35 000 €

LE PLAN DE L'ÉGLISE

08

L'installation d'un panneau d'information, au Plan de l'Église, s'inscrit dans la lignée de celui réalisé l'année dernière au Cruet.

> Montant: 7700 €

MOTTARET

L'escalier public vers le Club-hôtel de Mottaret a été rénové et équipé d'une dalle chauffante.

> Montant: 26 000 €

HAUTEVILLE



Un escalier a été rénové, suite à des travaux d'assainissement. Désormais en granit et enrobé, cet équipement ne souffrira plus du gel en hiver.

> Montant des travaux: 20 000 €

VOIRIES

L'entretien courant des voiries, s'il n'est pas toujours visible, mobilise chaque année des moyens d'ampleur pour garantir la sécurité des usagers.

> Montant: 150 000 €

Des actions spécifiques contribuent aussi au confort de tous:

> Marquage au sol: 36 000 €

> Renforcements de voirie: 107000 €

> Circulations piétonnes: 76 000 €





ÉTUDES ET PROJETS

AU BELVÉDÈRE, la réflexion s'ouvre pour un projet d'hébergement touristique

Les élus ont choisi de débloquer la construction d'un terrain au Belvédère, afin de pallier le manque de lits chauds dont font état les professionnels du tourisme.

La commune a identifié un terrain de 3 600 m² susceptible d'accueillir un projet d'hébergement touristique et décidé de le céder à un aménageur.

Le cahier des charges définit les orientations de la collectivité: le projet devra comprendre un hôtel (3 étoiles minimum), les stationnements utiles et des logements saisonniers capables de répondre au tiers de l'activité générée en saison.

Situé en sortie du tunnel, le terrain nécessitera au printemps 2017 des travaux préparatoires pour accéder au chantier.

Choisi fin janvier 2017, l'aménageur disposera d'une année pour affiner son projet avant le lancement du chantier au printemps 2018.

À L'ALTIPORT, le conseil municipal ouvre la voie à la construction d'un bâtiment d'accueil touristique et sportif

01

Le secteur de l'Altiport est un lieu de passage qui concentre de multiples besoins touristiques. Au départ des pistes de fond et de raquettes en hiver, il marque aussi le début de sentiers pédestres en été. Plusieurs locaux techniques ont été construits et aménagés sur la partie basse du restaurant Le Blanchot. Or, ceux-ci ne satisfont plus les exigences liées aux usages actuels.

La commune a amorcé la réflexion pour la construction d'un bâtiment d'accueil de 210 m² qui regrouperait l'ensemble des services utiles aux usagers: locaux pour le ski club, les scolaires et l'école de ski, salle de chronométrage, WC plus fonctionnels, point d'information été/hiver. Ce projet devrait se réaliser en 2017.

> Budget prévisionnel: 800 000 €

AU PLAN DES COMBES, l'étude d'aménagement du Doron est un préalable à la restructuration du Centre Technique Municipal

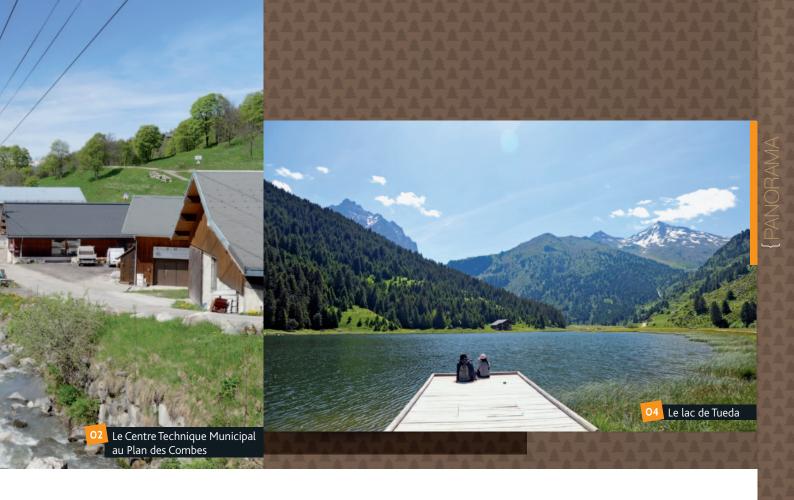
02

La commune souhaite restructurer le Centre Technique Municipal et ses nombreuses annexes pour faciliter la gestion du matériel et des équipements d'une part, et améliorer les conditions de travail des équipes techniques communales d'autre part. Or, le PPRn (Plan de Prévention des Risques naturels) classe aujourd'hui le Plan des Combes en zone inondable.

Pour permettre l'extension des bâtiments, la commune doit préalablement réaliser un aménagement hydraulique. Celui-ci sera effectué en 2017.

En amont, l'architecte chargé du bâtiment aura été choisi. La modification du PPRn rendra la zone constructible en 2018, lançant le chantier.

> Budget prévisionnel: 1000000 €



À L'ENTRÉE DU VILLARD, un PUP ouvre la zone de la Creusat à la construction

03

Dans le cadre du PLU, certaines zones urbanisables sont soumises au PUP (Plan Urbain Partenarial). Pour le secteur de la Creusat, la commune réalise l'investissement nécessaire pour viabiliser la zone avec refacturation aux propriétaires. Afin que les projets de construction puissent aboutir, les élus souhaitent rappeler que l'ensemble des propriétaires doit avoir donné leur accord via la signature d'une convention.



LA COMMUNE MÈNE TROIS ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT SUR SON TERRITOIRE

CLASSEMENT DU LAC DE TUEDA

04

La commune poursuit ses démarches pour classer le lac de Tueda en pisciculture à valorisation touristique. L'objectif de ce classement est de s'affranchir des contraintes de la réglementation pêche. Les pêcheurs occasionnels pourraient alors pêcher sur le site à la journée, sans détenir une carte départementale incluant les taxes piscicoles. Initié en décembre 2014, le travail se poursuit avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Départementale des Territoires (DDT) sur ce point.

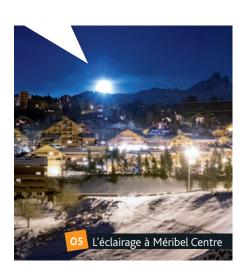
AMÉNAGEMENT de la route du centre

Dans la continuité de la route de la Montée, la commune a lancé une étude pour réaménager la route du centre. Celle-ci tient compte des travaux aux Ravines, notamment la réalisation à venir d'une passerelle enjambant la route.

OPTIMISATION DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE

05

La commune a conclu un partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Énergie de la Savoie (SDES) afin de réaliser un diagnostic de l'éclairage public. L'objectif est d'identifier les possibles pistes d'économies. Subventionnée à 40 % par le SDES, cette étude représente pour la commune un investissement de 14000 € (montant total de l'étude 24000 €).





BÂTIMENTS

LE VILLARD:

Le parking devrait ouvrir courant décembre

01

Situé dans le village du Villard, le parking compte 48 places destinées à soulager la voirie des stationnements anarchiques.

Partiellement couvert, ce parking est équipé d'un système de déneigement thermique (sol chauffant) pour les places non couvertes, évitant ainsi des désagréments lors des chutes de neige.

Un local technique a été ajouté au projet initial pour accueillir les équipements du contrôle d'accès avec règlement par CB qui facilite les paiements des usagers.

Le site intègre un abribus et une aire de retournement pour la navette scolaire.

> Montant des travaux: 1115000 €

MOTTARET: rénovation des logements saisonniers

02

Les 3 bâtiments des Cassines accueillent les salariés saisonniers à Méribel Mottaret. Premier des trois bâtiments réalisé en 1988, les Cassines A avait besoin d'une réhabilitation pour le confort des occupants.

52 des 73 appartements ont bénéficié d'une réfection des sols type imitation parquet.

> Montant des travaux: 52 000 €

Meublés, les appartements font tous l'objet d'un inventaire en fin de saison. Le mobilier a été partiellement remplacé.

> Montant des travaux: 11 000 €

L'éclairage des communs, sur les 7 étages du bâtiment, a été remplacé par des leds.

> Montant des travaux: 3000 €

BÂTIMENTS SCOLAIRES DE MÉRIBEL

la réfection des toitures a été réalisée cet été

03

À l'école primaire, la remise en état du pan sud de la toiture, indispensable, a été menée en même temps que la réfection de l'isolation.

> Montant des travaux: 93 000 €

L'école maternelle a bénéficié de la réfection totale des couvertures en bardeaux, ainsi que d'une isolation sous toiture complétée par la pose de cordons chauffants dans les chéneaux. Un réseau d'eaux pluviales complémentaire a été réalisé à cette occasion. Les fenêtres de toit remplacées sont équipées de stores fonctionnant par capteur solaire.

> Montant des travaux: 200 000 €

MÉRIBEL: un appartement rénové selon les critères du « Label Méribel »

04

La commune est propriétaire d'un appartement qu'elle met à disposition de Méribel Tourisme pour l'accueil d'invités ou de journalistes faisant la promotion de notre station. La rénovation de ce bien, selon les critères du Label Méribel, a nécessité l'intervention et la coordination de 11 corps de métiers sous la conduite d'une architecte d'intérieur.

Cet appartement est à la fois une vitrine des bénéfices du Label et une carte de visite de la qualité d'accueil à Méribel. Il est rappelé que l'objectif du Label est de valoriser le patrimoine immobilier local en conservant le cachet montagnard qui fait le caractère de la station. Que l'ambiance soit traditionnelle ou contemporaine, l'idée est de proposer un intérieur design, chaleureux et fonctionnel qui rend la location du bien plus aisée pour les propriétaires.

> Montant des travaux: 125 000 €

MÉRIBEL ET VILLAGES: modernisation du parc de stationnement

05

Des travaux ont été réalisés dans trois parkings couverts. Un habillage en pierre a été réalisé au parking des Ravines (26 000 €). L'éclairage du parking des Rhodos a été remplacé par des leds plus performantes et moins énergivores (11000 €). La peinture au sol a été reprise en entrée et sortie amont du parking du Rond-Point (43 000 €).



LE PARC OLYMPIQUE

Les travaux de rénovation du Parc Olympique se poursuivent dans le cadre de la 4° année du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2013-2016, un nouveau PPI étant à l'étude pour la fin du mandat. Deuxième tranche du ravalement de façades.

> Montant des travaux: 150 000 €

Création d'un système d'aspiration du local du ski club au-dessus des tables de fartage.

> Montant des travaux : 20 000 €

Réfection des vestiaires de la piscine construite il y a 20 ans: les casiers, plafonds, éclairages et peintures ont été repris en intégralité.

> Montant des travaux: 145 000 €

Amélioration de l'éclairage de la Patinoire sur demande de la Fédération Française de Hockey sur Glace et du confort des utilisateurs: le dispositif mis en place intègre l'ensemble de la zone de jeu, y compris en lisière des rambardes. Le choix des leds s'inscrit également dans une logique d'économie d'énergie.

> Montant des travaux: 60 000 €

L'isolation entre la piscine et la patinoire nécessitait une rénovation d'ampleur pour réparer durablement les poutres métalliques de liaison entre les deux infrastructures, soumises aux chocs thermiques (5°/25°).

> Montant des travaux: 78 000 €

L'évolution de la réglementation en matière d'accueil du public pour les personnes en situation de handicap supposait une mise aux normes du Parc Olympique: ascenseurs, mains courantes, nez de marches antidérapants, places de stationnement...

Les premières interventions ont débuté cet automne et seront réalisées au fur et à mesure.

> Montant des travaux: 110 000 €

Les standards d'accueil du public – en termes de confort et de convivialité – ont enfin conduit à une rénovation des bureaux administratifs, dans la lignée du changement de direction de l'établissement.

> Montant des travaux: 22 000 €



Michèle SCHILTE Adjointe déléguée aux affaires sociales et culturelles

"Une vallée fleurie donc souriante et accueillante"

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

(D)

Des premiers hameaux jusqu'à Mottaret, la vallée de Méribel affiche un dénivelé de près de 1000 m. La commune n'usurpe pas son identité de montagne... C'est aussi elle qui donne le ton en matière de fleurissement, avec des spécificités liées au climat savoyard.



ALPESTRE & BUCOLIQUE

« On fleurit différemment les espaces en fonction de l'altitude. La floraison dure moins longtemps, sans compter les éventuelles gelées estivales », explique Florent VILLAUME, responsable du centre technique municipal et en charge de l'équipe espaces verts pour la commune. Avec 8 personnes au fleurissement de mai à novembre, 5 dédiées au fauchage et un budget global de 170 000 €, l'équipe dispose de moyens conséquents pour faire vivre la commune au gré des saisons. Car si l'essentiel de la floraison est estival, les lieux clés (mairie, église, Offices de Tourisme) sont fleuris à chaque saison.

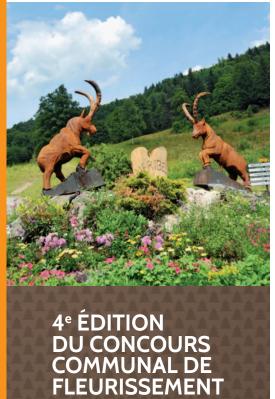
Composée de 4 élues très investies (Emilie RAFFORT, Michèle SCHILTE, Florence SURELLE, Carole VEILLET), la commission fleurissement valide les propositions de l'équipe. Le cahier des charges est ambitieux: fleurir les points d'intérêt de chaque hameau (chapelle, four, bassin). Mottaret a fait l'objet cette année d'une attention particulière. Tous les massifs hors sol ont été retravaillés: aux côtés de variétés de fleurs résistantes à l'altitude comme le géranium, sont apparues des plantes vivaces en remplacement des

arbustes. Le résultat attendu, visible d'ici 2 à 3 ans, consiste à voir s'épandre des massifs plus volumineux.

Parallèlement, la commune poursuit son effort en matière de préservation de la biodiversité. Replantées chaque année, les prairies fleuries donnent aux talus un caractère bucolique un peu « sauvage » qui plaît aux touristes et évite la tonte: un moindre entretien aussi synonyme de maîtrise budgétaire... L'équipe acquiert progressivement du matériel de désherbage thermique et s'attache à employer des produits phytosanitaires respectueux de l'environnement.

LES ALLUES, commune 3 fleurs

La commune s'est engagée dans la démarche du Label des villes et villages fleuris dès 2007. Récompensée dès la première année par une fleur, elle a poursuivi son effort, acquis sa seconde fleur en 2009 et la troisième en 2011. L'objectif? Conserver cette 3e distinction en variant les plaisirs, les variétés et les couleurs. Pour cela, les espaces verts mettent en terre chaque été 14000 plants.



Plates-bandes, massifs, terrasses et jardins: peu importe la surface... L'essentiel est ailleurs: dans l'agrément que les compositions offrent aux habitants et aux passants d'un

Depuis 2013, ce concours

le goût et la patience des

jardiniers amateurs de la

commune, et entretient une

émulation haute en couleurs.

communal sans inscription

et sans contrainte récompense

Le jury s'est réuni fin novembre 2016 pour récompenser les lauréats de l'édition 2016.



L'APICULTURE, ressource clé à préserver

Maillon essentiel à la biodiversité, les abeilles permettent la pollinisation de très nombreuses cultures et arbres fruitiers. Or, la communauté scientifique et les pouvoirs publics s'émeuvent chaque année un peu plus de la mortalité croissante des abeilles. Les raisons sont multiples: maladies, prédateurs, pesticides, baisse des ressources alimentaires...

Principale structure apicole de la Savoie, le Rucher des Allobroges compte plus de 2000 adhérents. Ce syndicat d'apiculteurs fédère des amateurs, généralement à la tête d'une dizaine de ruches et des professionnels exploitant plus de deux cents ruches. De nombreux affiliés sont pluriactifs. Parmi eux, Alain ABONDANCE, exploitant de centrale hydraulique et apiculteur amateur alluétais. « Je me suis lancé en 2001 et j'ai acheté deux ruches de souche locale: des abeilles noires habituées au climat de montagne. Selon les années, mon rucher compte 15 à 20 ruches ».

Un regard plus aiguisé sur la nature environnante

Le miel porte toujours l'empreinte de la flore locale. En bas de la vallée, le miel est bien différent de celui produit dans les alpages durant la période de floraison. « Le miel de montagne est le reflet de notre environnement. Ici, nous avons la chance d'avoir des prés et des rhododendrons très nectarifères, des pins près du lac de Tueda, des prairies fleuries plantées par la commune... ». Une démarche qui pourrait aussi se poursuivre en plantant les talus et remblais d'herbes locales et vivaces contribuant à enrichir la flore locale.

Car la diversité est une richesse: pour produire du miel, il faut des fleurs... Donc des prés et une activité agricole. Les apiculteurs militent tous pour une prise de conscience de la nécessité de préserver la biodiversité. Une préoccupation qui s'exprime aussi à l'échelle locale dans une attention plus aiguisée aux signes de la nature. « Quand les chatons de noisetiers apportent les premiers pollens, on sait que la reine a commencé à pondre et que la ruche s'éveille »!

Transhumance et hibernation

L'année, les ruches sont en bas. La floraison qui commence en alpage annonce la transhumance, le déplacement des ruches pour la période estivale. Nées en mai, les abeilles vivront 40 jours. Nées en novembre, elles passeront tout l'hiver, remplissant leur mission: assurer la transition hivernale de la colonie. Ainsi, une ruche compte en hiver 8 000 à 15 000 abeilles, un effectif qui passe entre mars et juin à 100 000 abeilles par ruche. Capable de vivre durant 4 ans, la reine pondra entre 1000 à 2000 œufs par jour pendant près de 3 ans.

2^e ÉDITION DE LA JOURNÉE « MONTAGNE PROPRE »

L'ESF de Méribel a organisé en mai pour la seconde année une journée de ramassage des déchets sur le domaine skiable, avec la participation des pompiers, de l'ONF et des services de la mairie.

Plus de 80 participants – parmi lesquels plus de 30 enfants des groupes scolaires – se sont répartis en différents points du domaine: la Chaudanne, l'Altiport, le front de neige et l'arrivée des pistes de Méribel-Mottaret. À la clé: une cinquantaine de sacs et de nombreux mégots et déchets plastiques, dont la dégradation est très lente dans la nature.

Une manière très concrète de planter la graine du respect de l'environnement chez les plus jeunes...



TAXE DE SÉJOUR





"Une ressource à la promotion de la station."

La taxe de séjour s'applique dans toutes les destinations touristiques de France et d'Europe. Aux Allues, la taxe est principalement destinée à Méribel Tourisme.

Ainsi, en 2016, près d'un million d'euros a été reversé à l'Office du tourisme et sera réinvesti dans le développement touristique de la vallée.

Elle est due par toute personne séjournant dans la commune à titre onéreux. Les personnes exonérées sont notamment les personnes âgées de moins de 18 ans et les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la commune. Elle s'applique annuellement soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Pour faciliter les démarches, la commune a mis en place un portail loueur permettant de déclarer et payer en ligne la taxe de séjour :

www.mairiedesallues.fr

Accès rapide: votre taxe de séjour

Pour tout renseignement complémentaire, le service taxe de séjour est à votre disposition au 04 79 08 61 04 ou par mail tourisme@mairiedesallues.fr



TARIFS APPLICABLES sur la commune des Allues

		-	
Catégories d'hébergement	Taxe Communale	Taxe additionnelle Départementale 10 %	Taxe applicable
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	3,00 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	2,25€	0,225 €	2,50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,50 €	0,15 €	1,70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,90 €	0,09 €	1,00 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,75€	0,075 €	0,80 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0,75 €	0,075 €	0,80 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,75 €	0,075 €	0,80€
Terrains de camping et terrains de caravaneige classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,55€	0,055 €	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravaneige classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,20 €

À savoir: les logements non classés sont répertoriés par le service taxe de séjour au regard des caractéristiques de classement touristique équivalentes. Pour plus de renseignements sur les tarifs en vigueur, rapprochez-vous de la mairie.

SOCIAL

TEMPS FORTS pour les seniors

Visites découvertes du CCAS

Le CCAS a organisé le 28 juin dernier pour les aînés une journée de détente proposant deux visites découvertes. Les participants ont partagé au Musée de l'Opinel les grandes heures du célèbre couteau savoyard, créé par Joseph Opinel, taillandier dans la région de Saint-Jean-de-Maurienne à la fin du XIX^e siècle. Le petit couteau connaît un grand succès, de la poche des paysans aux tables de tous les continents.

La seconde visite proposait aux participants de rester à table pour découvrir La Pasta, un nouvel espace dédié à la fabrication des pâtes à Saint-Jean-de-Maurienne, en référence à la première usine créée sur le site en 1889. Au menu : démonstrations et dégustations. Les aînés ont partagé le déjeuner à La Vieille Poste à Lanslebourg avant de prendre de l'altitude pour une balade à la fraîche au col du Mont-Cenis et à Suse.



Semaine bleue

Du 2 au 9 octobre, la Val Vanoise Tarentaise s'est associée pour la seconde année à la Semaine bleue dédiée aux personnes de plus de 60 ans. Une palette d'animations a rythmé la semaine, autour du thème « À tout âge, faire société »: guinguette, conférences, balades, spectacles...

La commune des Allues a accueilli le 9 octobre environ une soixantaine de participants pour une journée patrimoniale et festive. La visite guidée du musée et de l'église s'est conclue par un repas concert à la Maison des Générations.

DES NAVETTES RÉGULIÈRES pour le marché

À partir du 1er janvier 2017, ce transport gratuit est ouvert aux habitants permanents, saisonniers et aux résidents secondaires de la vallée. Il circule tous les 15 jours les mardis matin entre l'Office du tourisme de Méribel et Moûtiers (en s'arrêtant dans chaque village). Afin de faciliter l'utilisation de ce service, aucune réservation préalable n'est nécessaire.

Pour plus de renseignements sur les arrêts et horaires, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise :

www.valvanoisetarentaise.fr ou contacter le 04 79 55 03 34

SOLIDARITÉ



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Don du sang

Le 4 juillet 2016, l'EFS a organisé une collecte de sang aux Allues. Les besoins des malades restent importants, il est donc primordial de continuer à faire preuve de solidarité en venant donner son sang.

En 2017, deux nouvelles collectes sont prévues: le 18 janvier et le 3 juillet.

Petit rappel sur le don du sang

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain, issu des dons de sang.
Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter...

En effet, jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012.

(source: dondesang.efs.sante.fr)

AFFAIRES SCOLAIRES



EFFECTIFS SCOLAIRES année 2016-2017

Les effectifs restent stables pour cette année au sein des deux groupes scolaires de Méribel et des Allues. Cet hiver, le nombre d'élèves saisonniers attendus offre à la commune la reconduction de la classe saisonnière du 3 novembre 2016 au 14 avril 2017, prise en charge par Mme Sarah GONGUET.

Nom d'1 piste!

Christian ARNAL, moniteur de ski et photographe depuis plus de 35 ans, a écrit un livre sur Méribel et notamment sur les pistes du domaine skiable.

Un exemplaire de ce livre a été offert à tous les élèves des groupes scolaires de la vallée.



Il est disponible à la vente dans la station.



GROUPE SCOLAIRE DES ALLUES

Mme Sarah GONGUET



Directrice Mme Francine MERCIER		
Professeurs des écoles	Classe	Nombre d'élèves
Mme Mathilde LEMAITRE, Mme Marine LOSSERAND (les vendredis et un mercredi sur deux)	Petite section maternelle Moyenne section maternelle	23 + 3 saisonniers
Mme Francine MERCIER et Mme Marine LOSSERAND (les lundis)	Grande section maternelle CP	18 + 4 saisonniers
Mme Stéphanie DEBONNAIRE	CE1 – CE2	25 + 2 saisonniers
Mme Fabiola SCOLARI et Mme Marine LOSSERAND (les mardis et un mercredi sur deux)	CM1 – CM2	25 + 6 saisonniers

Classe saisonnière 16

GROUPE SCOLAIRE DE MERIBEL Directrice Mme Marie-Ange HAQUET		
Professeurs des écoles	Classe	Nombre d'élèves
Mme Élodie SALAT	Petite section maternelle Moyenne section maternelle	17 + 7 saisonniers
Mme Morgane VENEZIAN	Grande section maternelle CP	15 + 2 saisonniers
Mme Laëtitia PERRIER	CE1 – CE2	20 + 4 saisonniers
Mme Marie-Ange HAQUET Mme Marine LOSSERAND (le jeudi)	CM1 – CM2	21 + 6 saisonniers



BIBLIOTHÈQUE: des livres & vous

800 ouvrages prêtés chaque mois et la possibilité d'emprunter à chaque fois jusqu'à 8 documents par lecteurs. Gérée par l'association Terre des Allues depuis une quinzaine d'années, la bibliothèque joue pleinement son rôle: cultiver la culture!

Un fonds de plus de 15000 ouvrages en tous genres, vingt abonnements à des périodiques (adultes et jeunesse), des expositions temporaires, des animations thématiques et dédiées aux scolaires...

La bibliothèque est un acteur essentiel de la vie culturelle locale. 450 à 500 lecteurs fréquentent les lieux, avec plus ou moins d'assiduité.

E-medi@s, portail de ressources numériques

En 2017, la bibliothèque proposera à ses adhérents - sans supplément de tarif un nouveau service. Inscrit dans le cadre de la convention avec Savoie Biblio. Emedi@s offre un accès 24h/24 à des ressources numériques:

Presse en ligne: des centaines de magazines, journaux, hebdomadaires et quotidiens pour tous (adultes et jeunesse) à feuilleter sur écran ou à lire au format pdf

Autoformation: soutien scolaire, code de la route, développement personnel, musique, FLE (Français Langues Étrangères)

Savoie-Ciné-Biblio, un catalogue de films en tous genres (animation, fiction, court métrage...) en streaming pour toute la famille (jusqu'à 10h par semaine). Inscription à la bibliothèque et réservé aux abonnés.

Horaires

Hiver: de Noël à avril - 15h à 19h30, tous les lundis, mercredis et vendredis.

Été: de juillet à août - 15h à 19h30 tous les lundis et vendredis, de 10h à 12h les mercredis.

Intersaison: 15h à 19h30, tous les mercredis et vendredis.

Coordonnées

Tél. 04 79 00 59 08

E-Mail: terredesallues@wanadoo.fr



Si les grands lecteurs n'ont jamais eu de peine à trouver le chemin depuis le transfert dans les locaux de la Maison des Générations, la bibliothèque accueillerait avec bonheur de nouveaux publics.

Les lecteurs dilettantes et saisonniers ne savent pas toujours que la consultation des ouvrages sur place est gratuite... et que le tarif d'adhésion par famille est modique (tarif résident annuel : 18 €, tarif saison : 10 €).



KÉNOTHÈQUE: DU SKI & DES JEUX

Depuis deux saisons, les familles avec de jeunes enfants ont « leur » terrain de jeu: la kénothèque!

Installé dans le Parc Olympique, cet espace gratuit est un lieu de partage privilégié... Avant ou après les cours ESF, pour le goûter ou pour un moment au calme en pleine journée: la kénothèque ne manque pas d'idées. Livres et jeux sont en accès libre sur place et des animations et surprises rythment les semaines en saison. Plébiscitée dans les enquêtes de satisfaction de Méribel Tourisme, la kénothèque répond à une demande forte des familles et s'inscrit dans la démarche du label Famille Plus.

L'ensemble des animations est à consulter dans les programmes Coup de cœur ou auprès de Méribel Tourisme.





*Délégation de Service Public

Signée en 1989 pour 30 ans, la DSP de Méribel Alpina arrivait à son terme.

Dès le début du mandat, les élus se sont interrogés sur le devenir du partenariat et la possibilité de contractualiser un avenant de prolongation. C'est chose faite depuis cet automne.

Des discussions nourries dès l'été 2015 ont abouti en mars 2016 à une délibération du Conseil Municipal, évoquant la perspective d'une remise en concurrence et la recherche d'un nouveau délégataire. Le lendemain, un nouveau projet défendu par le Président de la Compagnie des Alpes — dont Méribel Alpina est une filiale — relançait les échanges entre la commune et l'exploitant. La délibération du Conseil Municipal du 15 septembre dernier a confirmé le choix de la commune de maintenir deux exploitants sur son domaine skiable (13 voix pour et 5 contre).



Une démarche de **CO-CONSTRUCTION**



Déjà en 2013, la DSP liant S3V à Méribel avait fait l'objet d'un avenant de prolongation jusqu'en 2031. Cette renégociation a instauré au profit de la commune une redevance annuelle de 750 000 € versée par l'exploitant. La signature de l'avenant de prolongation avec Méribel Alpina jusqu'en 2034 fixe une redevance annuelle de 3,5 % du chiffre d'affaires avec un montant minimum de 1000 000 €.

L'avenant de prolongation permet à la commune d'aborder avec plus de sérénité les échéances clés qui s'annoncent, aux premiers rangs desquelles les Mondiaux 2023. Face à des enjeux d'une telle envergure pour le territoire, l'anticipation est le maître mot. Le maintien de Méribel Alpina sur le domaine skiable permet la continuité des investissements à venir.

Concrètement, l'avenant à la DSP entérine les décisions suivantes:

- Le Plan Pluriannuel d'Investissement prévoit environ 86 millions d'euros, entre 2017 et 2034, d'investissements sur les remontées mécaniques et la sécurisation de l'enneigement. 43,8 millions d'euros seront réalisés d'ici 2022.
- La commune disposera d'un siège de censeur au Conseil d'administration de Méribel Alpina.
- Méribel Alpina s'engage à remplacer par des télésièges débrayables 6 places les remontées de Cherferie et du Roc de fer, ainsi qu'à rénover les télécabines des Rhodos et de l'Olympe.
- Enfin, Méribel pourra désormais compter en saison estivale sur des remontées mécaniques ouvertes 7j/7, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire.

COURCHEVEL MÉRIBEL 2023 DANS LES STARTING-BLOCKS!

Organiser des Championnats du Monde, c'est autant une reconnaissance des atouts du territoire qu'une carte de visite à l'international. En amont, relever le défi suppose de fédérer les énergies. Pas à pas, le dossier se prépare en coulisses. L'enjeu: convaincre la Fédération International de Ski (FIS) et accueillir la manifestation.



Les étapes clés de la candidature

- > Juin 2016: Congrès FIS à Cancún (Mexique) Ouverture du processus de candidature pour 2023
- > Fin 2016-début 2017
 Dépôt du dossier de candidature de Courchevel Méribel 2023 par la FFS auprès de la FIS
- Mai 2018: Congrès FIS en Grèce Désignation du candidat

Voilà un an déjà que la Fédération Française de Ski (FFS) a validé la candidature commune de Courchevel et Méribel pour l'organisation des Championnats du Monde de ski alpin en 2023. Depuis s'est engagé un travail dans l'ombre fait de conseils d'administrations et de réunions techniques.

Les attentes sont nombreuses, le cahier des charges, dense. Méribel, Courchevel et la FFS travaillent en étroite collaboration pour renseigner l'ensemble du dossier de candidature que la Fédération s'est engagée à déposer fin 2016. Afin de ne rien oublier, la FFS a proposé de créer des commissions thématiques chargées de préciser les ressources et besoins nécessaires.

UN PROJET FÉDÉRATEUR pour tous les acteurs économiques

Plusieurs commissions d'une dizaine de personnes ont été constituées au cours de l'été. Elles sont au nombre de 6:

- Le sport
- L'accueil & l'hébergement
- Les infrastructures & la gestion des flux sécurité
- La communication & le partenariat
- Les médias
- Les ressources humaines

Chaque commission intègre des représentants des trois structures partenaires (Méribel, Courchevel et la FFS). La voix de Méribel est ainsi conjointement portée, au sein des différentes commissions, par les acteurs clés de la commune: Conseil municipal, ESF, Méribel Tourisme, S3V, Méribel Alpina, Ski Club.

Le coût de fonctionnement de l'association Courchevel Méribel 2023 jusqu'au dépôt du dossier de candidature devrait être pour partie supporté par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) via une subvention.

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT pour la collectivité

Une réunion technique s'est déroulée à l'automne sur le site de Méribel, en présence de la FFS et des élus afin d'examiner les besoins logistiques nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

L'idée est de concevoir des infrastructures performantes pour l'événement et utiles à la collectivité. La création d'une salle de presse pourrait ainsi par exemple se transformer ensuite en gymnase.



Thierry CARROZ Adjoint délégué

"Notre objectif est de faire coïncider, autant que possible, les besoins en infrastructures pour 2023 et les besoins de la collectivité. Cette démarche va dans le sens d'une logique de maîtrise et d'optimisation budgétaire."



La commune confie à Méribel Tourisme le soin de valoriser notre destination. L'enjeu est de taille : faire vivre la station. De la personnalité tranquille du village au caractère bien trempé des pentes – quelle que soit la saison – il y a matière à attirer de nouvelles clientèles... Et à les fidéliser!



SAISON 2015-2016: hiver rassurant, été encourageant

Après un « faux rythme » en début d'hiver, enchaînant des périodes fortes à des périodes plus creuses, la destination Méribel réussit le tour de force d'un taux de remplissage similaire à celui de la saison précédente et une belle fréquentation. Si le début de saison a été marqué par des difficultés dues aux incertitudes météo, la communication a permis de rassurer la clientèle, évitant ainsi les annulations. Il faut à ce titre saluer l'énorme travail fourni par les remontées mécaniques et les services de damage qui ont assuré la tenue du domaine skiable, avec des retours très positifs.

L'été, sur lequel Méribel Tourisme poursuit son effort, affiche un bilan encourageant: la station revendique un taux de fréquentation en hausse de 6 % quand les stations concurrentes accusent un recul de 3 à 7 %. Deux facteurs expliquent ce bon résultat:

- Le caractère de la station: Méribel associe ambiance de village et activités de grande station
- La logique événementielle a boosté la destination: Méribel a accueilli jusqu'à 3 événements de dimension nationale par semaine, avec par exemple la coupe de France de VTT, une épreuve de trail, le passage de la patrouille de France et le Méribel Air Show

Ce faisant, Méribel confirme son ambition sur le trail, en partenariat avec Méribel Sport Montagne. L'objectif? Positionner la station comme une destination trail et outdoor. Un sillon que Méribel Tourisme entend creuser encore sur les saisons à venir...







SAISON 2016-2017: ça démarre fort!

L'hiver s'annonce festif, entre grand spectacle, plaisir et performance. En 2017, la station accueille la Coupe d'Europe de ski alpin et les Championnats des armées britanniques. Si la station est dans l'attente du choix d'attribution des Mondiaux 2023 par la FIS, Méribel marque le tempo et joue à domicile.

Les 21 et 22 janvier, la Coupe du Monde de Telemark promet un spectaculaire jubilé Phil LAU, sans conteste le meilleur telemarkeur du monde! Méribel compte aussi une équipe remarquable avec notamment Matty LOPEZ, dont on appréciera le calibre au cours de deux épreuves prévues (Sprint et Dual).

Les 22 et 23 avril, le dernier week-end de la saison sera festif, avec un nouvel événement atypique. Le Mont-Vallon Challenge communiquera sur la présence de la neige jusqu'au dernier jour de la saison et ouvrira la saison estivale en enchaînant sur la même journée ski et VTT. Pour les participants, le défi sera de taille: associer toutes les disciplines du ski (ski de rando, bosses, free ride, slalom géant, schuss, traversée de piscine à ski) depuis le sommet du Mont-Vallon jusqu'à Mottaret...

Puis, poursuivre en VTT, de la Chaudanne à Brides-les-Bains! Une grande fête du ski pleine d'audace qui clôturera la saison en beauté avec l'ensemble des socioprofessionnels, des clients et des propriétaires.



PASSER D'UNE LOGIQUE D'ANIMATION à une logique de commercialisation

Depuis plusieurs années, Méribel Tourisme rythme la saison estivale via des semaines thématiques: authentique, bien-être, outdoor, air & vent... Ces animations, appréciées de la clientèle, vont connaître à compter de 2017 un nouvel essor.

Il s'agit de monter en puissance en structurant l'été en semaines thématiques associant événements, produits et animations. L'objectif? Renforcer la lisibilité des thèmes retenus et passer d'une démarche d'animations à une logique de commercialisation...

D'autant plus efficace que Méribel a des arguments forts à faire valoir:

Des rendez-vous VTT d'envergure, avec le 3 Vallées Addict Tour et la 2° épreuve du King of Méribel, qui a vocation à devenir une épreuve majeure,

Fin juillet, le Méribel Air Show, se déroulera désormais aussi sur la Chaudanne, l'Altiport et Mottaret... Et toujours en présence notamment de la Patrouille de France et de la Patrouille des Glaciers,

Début août, la Fête à Fanfoué joue la carte de la tradition et de la convivialité,

Mi-juillet et fin août, le Méribel Golf Show prendra un nouvel élan, avec la tenue de deux événements amateurs destinés à booster la fréquentation de la destination.

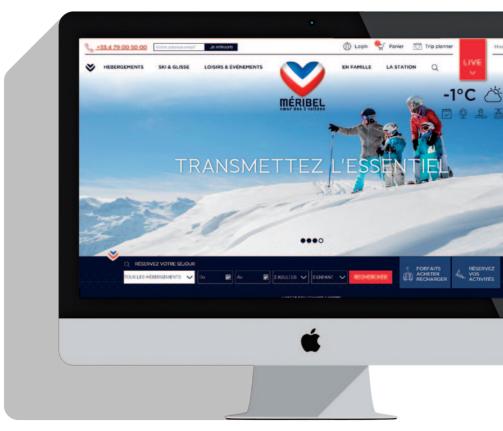
Parallèlement, la réflexion s'intensifie sur les intersaisons et périodes creuses dans une même logique d'animations et de semaines thématiques. En ligne de mire: un surcroît d'activité.

UNE DÉMARCHE DE MARQUE AMBITIEUSE



Méribel Tourisme s'est engagée dans une démarche de marque ambitieuse visant à attirer et satisfaire de nouveaux clients. La stratégie, très orientée marketing, se décline sur le terrain en actions concrètes auprès des différents publics.





PROSPECTION COMMERCIALE: faciliter les relations

Vitrine commerciale de la station, Méribel Tourisme, associé à l'ensemble des socioprofessionnels, a construit une stratégie destinée à soutenir et développer la fréquentation de la destination.

En ligne depuis fin octobre, le nouveau site web a l'ambition de proposer l'ensemble de l'offre de Méribel via une plateforme e-commerce. Hébergement, cours de ski, transport, location de matériel, forfaits... sont tous réservables et payables en une seule fois via un panier dynamique. L'objectif est de faciliter l'organisation des séjours de la clientèle, qui accède via le portail Méribel à l'ensemble des activités et services de la station.

Tisser des liens avec la clientèle suppose de pouvoir échanger régulièrement sur ses attentes et besoins. Parallèlement, Méribel Tourisme développe cet hiver ses outils de gestion de la relation client (CRM) et enrichit ses bases de données. Les clients de la destination recevront, durant leur séjour mais aussi le reste de l'année, des informations pertinentes fondées sur l'analyse de leurs comportements et de leurs centres d'intérêt. Dernier axe, Méribel Tourisme poursuit sa conquête de nouveaux clients et relance les opérations de promotion en France et à l'étranger.



CAPACITÉ D'ACCUEIL: mobiliser les propriétaires

S'il faut souligner la capacité de Méribel à attirer, le constat est là: la capacité d'accueil de la vallée baisse, avec une réduction du volume des lits chauds... Paradoxalement de plus en plus performants! Certains propriétaires sont en effet devenus au fil du temps réticents à l'idée de louer leur bien.

Les socioprofessionnels et Méribel Tourisme ont décidé de lancer conjointement une politique ambitieuse pour « remobiliser » les propriétaires. L'objectif: les reconnaître et les remercier en fonction des taux d'occupation de leurs biens.



Florence SURELLE Adjointe déléguée au tourisme

"Depuis quelques années j'observe une vraie mobilisation des forces vives de la station"

La démarche d'accompagnement des propriétaires se décline en plusieurs actions:

La création de services dédiés

L'Office du tourisme offre aux propriétaires adhérents de Méribel Tourisme l'accès à l'ensemble de sa photothèque libre de droits et met à leur disposition un interlocuteur privilégié chargé de les aiguiller dans leurs démarches de location et de les renseigner sur le marché et la vie de la station.

Le développement d'une place de marché

Cette plateforme e-commerce touristique, qui s'accompagne d'un logiciel de gestion fourni gratuitement par Méribel Tourisme, a pour vocation d'aider les propriétaires à gérer leur bien.

La création d'un club des propriétaires

Les propriétaires jouent un rôle clé pour la vitalité de la station. Méribel Tourisme crée un club destiné à remercier ceux qui jouent le jeu, collectent la taxe de séjour et font de leur bien un lieu de vie au fil des saisons. En fonction du taux de remplissage de leur bien, ils bénéficieront d'une palette d'avantages exclusifs.

Exemples? Des soirées à l'Auditorium ou à la patinoire, des invitations VIP à des événements, des bons d'essais chez les fournisseurs et partenaires de la station, du ski gratuit avec les guides et moniteurs en fin de saison. De temps forts en moments uniques, Méribel Tourisme voit loin et prévoit de remercier le propriétaire le plus impliqué par un tour du Mont-Blanc en avion.



OFFRE FAMILLE: valoriser le label

Labellisée Famille Plus depuis 2013, Méribel a confirmé cette année sa position de destination familiale, avec les félicitations du jury!

Une commission Famille Plus réexamine en effet tous les 3 ans l'offre disponible et vérifie qu'elle correspond toujours aux exigences du label et aux attentes de la clientèle.

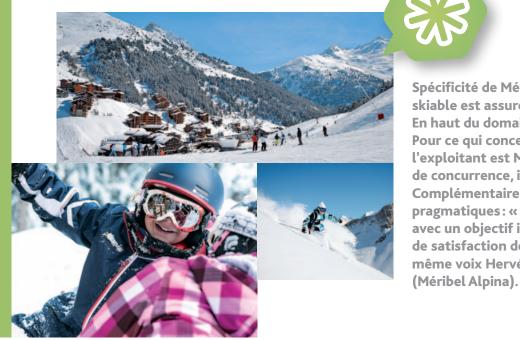


Méribel Tourisme a affiné depuis 2013 son offre de services. La démarche se traduit par un accueil spécifique dans les restaurants (chaises hautes, table à langer...), des animations adaptées, des espaces ludiques sur le domaine skiable ou encore des projections à l'auditorium.

L'ensemble de l'offre est compilé sur une partie du site web de Méribel ainsi que dans une brochure: un portail Famille exclusif destiné à valoriser la destination. Qui dit mieux?



DOMAINE SKIABLE UNIQUE, À PLUS D'UN TITRE!



Spécificité de Méribel, l'exploitation de son domaine skiable est assurée par deux entités distinctes. En haut du domaine: l'exploitant est la S3V. Pour ce qui concerne Méribel et les villages: l'exploitant est Méribel Alpina. Plutôt que de concurrence, il faut parler ici d'émulation. Complémentaires, les deux exploitants sont pragmatiques: « nous partageons la même clientèle, avec un objectif identique en termes de sécurité et de satisfaction de la clientèle », confirment d'une même voix Hervé LENOIRE (S3V) et Joël PERETTO

LES CLÉS DU DOMAINE

Le domaine skiable affiche un bilan de saison 2015-2016 positif, après un début en demi-teinte: la neige et le froid (permettant de produire de la neige de culture) se sont fait attendre! Solidaires, les équipes ont redoublé d'efforts en début de saison pour offrir à la clientèle la possibilité de parcourir les pistes et paysages de la vallée.



Nouvelle née

La piste de luge Mission Black Forest part du sommet de la Télécabine de Tougnète. Sur fond d'aventure au pays des elfes et des gobelins, les aventuriers (dès 12 ans) dévalent 3 km de descente (des 12 dris) dévalers au rythme de 28 virages. Prêts à protéger la tribu des Windar?





FAMILY SKI: les zones ludiques ont la pêche!

À ce titre, la scénarisation des pistes est un point fort du domaine : des zones attractives ont été conçues pour tous les publics, avec une forte densité de zones scénarisées et bilingues - un incontournable compte tenu de la forte fréquentation des anglophones.

Basés sur des secteurs géographiques distincts, S3V et Méribel Alpina sont amenés à développer leurs espaces, en privilégiant la fluidité des flux de clientèle. L'enjeu? Que l'organisation « en coulisses » soit invisible pour les clients: quelle que soit la partie du domaine sur laquelle on évolue, on vient avant tout skier à Méribel! Cela se traduit de manière très pratique par une coordination entre équipes pour les ouvertures et fermetures du domaine ou encore la gestion des informations en cas de mauvais temps.

Bienvenue sur les pistes: le domaine vous ouvre ses portes!

La SV3 a innové l'année dernière avec la création du Yéti Park.

Plébiscité par les petits comme par les grands: 50 % des skieurs ont fréquenté le site! Cette saison, l'espace s'agrandit et met en scène le gentil Yéti Yooni dans de nouvelles aventures.

À découvrir:

- Yooni Loop, une nouvelle attraction en forme d'escargot,
- Suite au succès de la grotte aux histoires située à proximité du domaine skiable, une seconde grotte invitera les petits anglophones à partager eux aussi l'aventure,
- Un arbre géant présentant des cibles: visez-les avec des boules de neige, et vous entendrez le cri de Yooni,
- Enfin, plusieurs toboggans, des igloos et tables de pique-nique ont fait leur apparition: les premiers jalons d'un parc d'attractions hivernal...



Du côté de l'Altiport, Méribel Alpina invite à découvrir plusieurs univers.

Rebaptisé Family Cool, l'espace ludique porte bien son nom. Il invite en effet les familles à profiter, l'esprit léger, d'une multitude d'activités: Piste des Inuits, Piste des Animaux, slalom parallèle filmé, KL auxquels s'ajoute un programme dense d'animations sur le front de neige de l'Altiport. Au Village des Inuits, de nouveaux jeux côtoient les balançoires, igloos et chiens de traîneaux. Trois animateurs feront vivre l'esprit Grand Nord: Lucas et Lassana vous entraîneront à leur suite sur la Piste des Inuits. Quelles découvertes ferez-vous?

FAMILY COOL: LA PREUVE PAR 9!

Sur le front de neige de l'Altiport, des animations gratuites et ouvertes à tous rythmeront les 9 semaines de vacances hivernales. Arrivée du Père Noël, initiations au biathlon et au tir à l'arc, spectacles d'aigles, galette des rois et crêpes partie... Qui a dit que la neige ne se dégustait qu'à skis?



AMBIANCE SNOWPARK

Méribel peut s'enorgueillir d'abriter sur son domaine l'un des plus grands snowparks d'Europe, avec un halfpipe aux normes internationales. Pour rider en famille en toute sécurité, rendez-vous au DC Area 43.

Turn & run est un nouveau boarder cross accessible à tous et scénarisé, équipé de nombreux modules. Deux nouveaux espaces de détente vous permettront de participer à de nombreuses animations ou de vous émerveiller devant la réserve naturelle de Tueda.

Sur Elements Park, la même logique est à l'œuvre avec 4 zones d'apprentissage freestyle: whoops, fun cross, boarder cross et ligne de sauts!

LIVE, SHOOT, share & like!

Méribel comptait déjà une dizaine de hotspots sur son domaine.

La couverture Wifi s'étend encore davantage cette année: rendez-vous au sommet du télésiège du Plan des Mains et de la Loze, à la chill zone du DC Area 43, à l'arrivée du slalom de Yooni sur le Yéti Park, au chalet détente du Pic Bleu, dans la nouvelle salle hors sac Piknic'n'Relax de Mottaret centre, à l'arrivée des télécabines des Plattières et des Rhodos, au départ du télésiège du Golf ainsi qu'en haut du télésiège du Plan de l'Homme. Un service bien évidemment gratuit, utile à tous, et quasi indispensable à la clientèle étrangère pour les appels internationaux.

Partager les plaisirs du ski, c'est aussi surfer sur les réseaux sociaux.



Les points photos ont connu la saison dernière un beau succès: plus de 25 000 skieurs ont pris la pose au sommet de la Saulire ou du Roc de Fer... Auxquels s'ajoutent pour la saison 2016-2017 deux nouveaux spots au sommet de la Loze et au départ du Plan des Mains.

Envie de partager des cartes postales? Connectez-vous via la plateforme mobile au 3 Vallées Selfie, une première sur un domaine skiable. Déclenchez la prise de vue à 200 m de distance et recevez sur mobile votre portrait, version grand angle. Un shooting qui donne pleinement la mesure du domaine des 3 Vallées! En toile de fond se lit la logique commerciale partagée avec Méribel Tourisme: créer du lien avec les clients via des outils ludiques permet d'amorcer un dialogue et de développer l'attractivité du domaine des 3 Vallées.



SOCIÉTÉ DES 3 VALLÉES: **CONFORT & SÉCURITÉ**



La Société des 3 Vallées a réalisé durant l'intersaison des travaux d'ampleur destinés à renforcer la sécurité et le confort de la clientèle sur le domaine. 4 millions € de travaux malheureusement invisibles pour les clients et résidents, et pourtant essentiels, qui méritaient bien une visite de chantier.



RÉNOVATION de la télécabine des Chalets

Les remontées mécaniques font l'objet d'une surveillance pointue et conjointe de la part de l'exploitant et des services de l'État. Un audit avait identifié un risque de fissure sur les pylônes de la génération de ceux de la télécabine des Chalets. S3V a financé la réfection totale de la ligne (pylônes, balanciers), sur la base du principe de précaution, pour prévenir les éventuels risques de dégradation.

> Montant des travaux: 2500 000 €



SÉCURISATION du secteur des Mûres Rouges

La S3V a installé un catex (câble transporteur d'explosif) pour sécuriser le secteur des Mûres Rouges. Ce dispositif fixe améliore la sécurité des pisteurs et facilitera l'ouverture du fond de vallée tout en accélérant le transport des secours.

> Montant des travaux: 250 000 €

OPTIMISATION DE L'ENNEIGEMENT du secteur des Plattières

S3V a tiré les leçons des saisons passées et acquis des enneigeurs qui permettent d'envisager le début de saison avec plus de sérénité sur la piste Bouvreuil bleu et le bas des pistes de la Chambre et de l'Alouette. De quoi sécuriser les liaisons 3 Vallées et garantir du ski sur la vallée de Méribel en cas de fort déficit de neige naturelle.

> Montant des travaux: 500 000 €

Hervé LENOIRE

Directeur opérationnel de la S3V

« Espaces débutants, zones ludiques, boardercross, services connectés... Le tout au sein du plus grand domaine skiable du monde pour les férus de grands espaces... Notre volonté est d'offrir à tous nos clients de quoi se faire plaisir sur les pistes. »

OUVERTURE de la station

Une fois le domaine préparé, il ne reste plus qu'à en profiter. Rendez-vous dès le 10 décembre pour la Prima, ouverture de la saison. Le midi, l'association des commercants de Mottaret et les restaurateurs de l'association Food Altitude ouvrent la danse avec un buffet convivial destiné à remercier les propriétaires de Méribel. Et le soir? Rendez-vous en luge sur la piste verte, éclairée pour l'occasion et ouverte gratuitement de 17h30 à 19h30... Une soirée qui en annonce d'autres au cours de la saison!



Skier, c'est aussi prendre le temps de s'arrêter! Des aires de pique-nique confortables et sécurisées fleurissent au détour des pistes. La salle hors sac de Mottaret centre a fait peau neuve : design et connectée, Piknic'n'Relax joue clairement la carte de la convivialité : banquettes, Wifi gratuit, consignes gratuites, stations de charge pour appareils mobiles, service de spacking, coin cuicine service de snacking, coin cuisine...

MÉRIBEL ALPINA: UN PROJET COMMUN & UNE VISION PARTAGÉE

L'avenant à la Délégation de Service Public conclu entre la commune et Méribel Alpina se traduit pour l'exploitant par un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissements de 86 M€. La majorité des travaux et chantiers liés à ce PPI ont vocation à accompagner la candidature de la station aux championnats du monde 2023 et à adapter le domaine au dérèglement des conditions climatiques. Si le PPI court jusqu'en 2034, plus de la moitié des investissements (43,8 M€) seront ainsi mobilisés d'ici 2023, avec des premiers chantiers d'ampleur sur les saisons à venir.

Joël PERETTO

Directeur général de Méribel Alpina

« Deux facteurs clés ont guidé la prolongation de la DSP. D'une part, la fragilité du cœur de Méribel sur le manque de neige en début et fin de saison: nous nous sommes engagés à accélérer l'alimentation en neige de culture pour couvrir plus de 70 % du domaine. D'autre part, la candidature de Méribel aux Mondiaux 2023. Cet enjeu clé, partagé avec Courchevel suppose d'engager des études et investissements d'ampleur d'ici 2019 (fin de la DSP actuelle) pour moderniser certaines infrastructures. »

SAISON 2016-2017

Création d'une piste de luge sous la télécabine de Tougnète: 3 km de piste, 470 m de dénivelé, 28 virages: le tracé de la piste de luge Mission Black Forest est sécurisé chaque jour avant l'ouverture.

Extension de la neige de culture sur la piste du Pic avec prolongation, extension et redimensionnement de certains réseaux. L'enjeu? Être capable d'accroître notre capacité de production sur des créneaux de froid de plus en plus réduits.

TRAVAUX À VENIR

2017

- Extension de la retenue collinaire pour la neige de culture au niveau de l'Altiport
- Modelage sur la piste du Raffort

2018

- **Remplacement de remontées mécaniques** de Cherferie et du Roc de fer par deux télésièges 6 places débrayables, opérationnels à Noël 2018.

2019 à 2021

- Extension de la neige de culture sur la piste du Choucas
- Création des pistes du Daguet et du Corbeau
- Changement de la télécabine des Rhodos

Le positionnement de la gare intermédiaire cumule une part de l'insatisfaction de la clientèle. Méribel Alpina modifiera le tracé de la télécabine pour répondre aux besoins et aux flux, en plaçant au cœur de la réflexion le circuit client (gare d'embarquement de plain-pied).



- Modernisation de la télécabine de l'Olympe

Construit en 1992 au départ de Brides-les-Bains, cet équipement achemine toujours la clientèle de Brides-les-Bains jusqu'aux pistes. L'enjeu? Transformer ce trajet depuis le fond de vallée en expérience client, via une offre de services connectée, type connexion wifi. Plus de confort, mais aussi plus de fiabilité: Méribel Alpina entend optimiser la sécurité mécanique de la ligne: avec 25 minutes de transport, l'erreur n'a pas sa place...

Méribel Alpina a du pain sur la planche, mais une énergie à déplacer les montagnes. L'exploitant n'est pas seul, comme le souligne son directeur: « la force du domaine skiable, c'est sa qualité de service. Nous sommes la 1^{re} station en termes de satisfaction client sur l'ensemble des stations de la Compagnie des Alpes. Une réussite vraiment liée aux hommes et aux femmes, qui ont le souci de l'accueil et de la prise en compte des clients. »



UN RYTHME D'ENFER LES RENDEZ-VOUS DE L'HIVER 2016/2017

DÉCEMBRE 2016

Samedi 10: Ouverture de la station

Dimanche 11: Verticale Coupe de France de ski de randonnée Samedi 10 au samedi 17: Semaine à thème « Le ski, c'est party! » Samedi 17 au vendredi 23: Semaine à thème « Easy ski »

Mardi 20: Spectacle enfants le Cabaret de Noël*

Mercredi 21: Street Party, concert pop/Rock et vin chaud place de l'OT de Méribel (gratuit)

Vendredi 23: Animation de rue les lutins du Père Noël, fin de journée centre station.

Samedi 24: Méribel centre station: arrivée du Père Noël avec parade d'échassiers lumineux, Chants de Noël place de l'OT et Messe de Noël au Parc Olympique.

Mottaret centre: arrivée du Père Noël sur le Front de Neige, photo call, descente aux flambeaux et feu d'artifice.

Dimanche 25: Méribel Chaudanne: Départ du Père Noël, Descente aux Flambeaux et feu d'artifice.

Mardi 27: Spectacle enfants « Ça va être ta fête »*

Mardi 27: Étape du Raclette Tour, dégustation de raclette de Savoie et animations, à Mottaret

Mercredi 28: Street Party

Samedi 31: Méribel Last Count Down! Soirée du Nouvel An, patinoire du Parc Olympique. De 22h00 à 01h00.

IANVIER 2017

Mercredi 4: Street Party

Vendredi 6: Noël Russe, plateau de la Chaudanne Méribel. Descente aux Flambeaux et feu d'artifice, animation DJ et Dance Floor avec le DJ Truck.

Samedi 14 au samedi 28: Semaine à thème « The place to ride! » Samedi 14 et dimanche 15: Championnats de France de ski alpinisme

> Mardi 17: Verticale de Méribel ski de randonnée à La Traie Samedi 21 et dimanche 22: Coupe du Monde de télémark et Jubilé Phil Lau

Dimanche 22 au mercredi 25: Ski Test Tour Lundi 23 au vendredi 27: Coupe d'Europe de ski alpin (vitesse hommes)

Lundi 30 au dimanche 5 février: Championnats internationaux des forces armées britanniques

> Mardi 31: Verticale de Méribel ski de randonnée Montée du Roc de Fer

FÉVRIER 2017

Mardi 7: Spectacle enfants "Ourneck le Troubadour"*

Étape du Beaufort Tour, dégustation de Beaufort et animation plateau de la Chaudanne.

Mercredi 8: Street Party

Mardi 14: Opération une rose pour la Saint-Valentin

Mercredi 15: Street Party

Jeudi 16: Spectacle familial "Kachtelane Show"*

Mardi 21: Spectacle enfants "La Vie Super Chouette"*

Mercredi 22: Street Party

Mardi 28: Carnaval: Atelier en journée et parade des "Piafs" dans le centre station.

MARS 2017

Mardi 1er: Street Party

Mercredi 2: Spectacle enfants "Les p'tits Boulots"*

Samedi 11 et dimanche 12: Biathlon Challenge

Samedi 18 au 1er avril: Semaine à thème « Méribel Spring Party »

AVRIL 2017

Samedi 1er au samedi 15: Semaine à thème « Zen attitude »

Mardi 4: Verticale de Méribel ski de randonnée au Plan des Mains

Dimanche 2: Enduro des 3 vallées

Dimanche 9: Défi de l'Olympe

Samedi 15 au dimanche 23: Semaine à thème « Méribel, le

Closing! »

Samedi 22 et dimanche 23: Défi du Mont-Vallon

(derby sportif et festif ski & VTT)

Plus d'informations sur www.meribel.net

* 18h Auditorium (gratuit)

Sans oublier le programme de l'été

Juillet 2017: 3 Vallées Addict, King of Méribel, Méribel Air Show, KM Vertical

Août 2017: Méribel Trail, Coupe de France VTT, Fête à Fanfoué, Méribel Golf Show, KM Vertical

ÉLECTIONS

2017 sera une année électorale chargée. Vous serez appelés à voter dans le cadre des élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et législatives (11 et 18 juin). En prévision de ces échéances, voici quelques rappels administratifs.

Électeurs inscrits

La tradition veut que chaque élection présidentielle soit précédée d'une refonte des listes électorales. Celles-ci sont renumérotées, par ordre alphabétique, en tenant compte des mouvements de population depuis la dernière échéance. Électeurs, vous recevrez donc une nouvelle carte d'électeur au printemps (mars-avril 2017).

Jeunes électeurs

Chaque jeune français qui a effectué les démarches de recensement citoyen au mo-

ment de ses 16 ans est automatiquement inscrit sur les listes électorales à sa majorité. Un courrier a été adressé aux jeunes français majeurs pour confirmer leur inscription. Dans le cas contraire, contactez votre mairie pour vous assurer que vous figurez bien sur les listes électorales.

Procurations

Dans le cas où vous ne pourriez pas voter, vous pouvez déposer une procuration pour vous faire représenter par l'électeur de votre choix. Pour rappel, les mairies ne sont pas habilitées à recueillir vos procurations. Suite à la fermeture de la gendarmerie de Bozel, pensez à déposer vos procurations le plus tôt possible au tribunal ou en gendarmerie pour être sûr qu'elles seront prises en compte. Aussi, vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur via le portail du ministère de l'intérieur http://www. interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/ Le-vote-par-procuration, l'imprimer et l'apporter à la gendarmerie la plus proche.

L'USPM S'ENGAGE

L'Union Syndicale des Propriétaires de Méribel Mottaret a par nature vocation à défendre les intérêts communs à tous les immeubles et propriétaires de cette zone. Elle joue de fait un rôle d'« interface » avec les autorités communales.

L'Assemblée Générale du 6 avril dernier a marqué une étape dans la vie de l'association: enfin conformes à la réglementation, les statuts lui redonnent une capacité, une visibilité et une légitimité qui s'étaient étiolées au fil du temps. Des contacts fructueux ont depuis été pris avec la Mairie et un accord a été trouvé sur trois principaux thèmes d'action:

- Cadre de vie & environnement: sécurité, propreté, espaces verts, déchets, tags, mobilier urbain, enseignes
- Voiries, VRD & foncier: stationnement, déneigement, éclairage public, réseau câblé fibre optique, eau, assainissement, foncier parcellaire, gestion post-ZAC, domaine public, biens d'intérêt commun
- Animation & tourisme: offre touristique été-hiver, évènements, communication, domaine skiable.

L'USPM a transmis à ses membres un courrier détaillant les thèmes et la méthodologie d'action adoptée avec la Mairie, ainsi que les suggestions et demandes dont certaines ont déjà fait l'objet d'un accord de principe: l'installation de poubelles le long de l'escalier métallique reliant les différents niveaux du secteur, la revégétalisation (avec la S3V) des secteurs de pistes endommagés et "dénudés" par les travaux, l'installation de bancs.

D'autres échanges ont permis d'évoquer des sujets cruciaux: la sécurité, la vidéosurveillance, les limites entre privé et public sur le foncier, la rénovation du passage couvert dit "du Ruitor", les tarifs (locations et remontées mécaniques).

Enfin, l'USPM a lancé via les syndics une enquête d'opinion sur la qualité souhaitée des vacances d'hiver et d'été. La synthèse permettra de poser les bases d'un partenariat responsable avec les autorités et les acteurs économiques et touristiques locaux.

Ce faisant, l'USPM inscrit sa démarche dans la durée. L'enjeu: améliorer la qualité de vie et l'image d'un lieu que les propriétaires ont choisi, développer sa valeur et son attrait. L'association accueillera volontiers toutes les bonnes volontés souhaitant adhérer et répondra à toutes les demandes et suggestions (uspmeribel. mottaret@gmail.com).

STATIONNEMENT



Plus besoin de petite monnaie!

Depuis 2015, la commune a opté pour un système de paiement par carte bancaire sur ses horodateurs. Le retour positif des usagers l'a conduite à étendre le dispositif à 5 machines: 4 dans le centre de Méribel, 1 au Ruitor bas. 9 horodateurs existants ont été équipés cet automne d'un système de paiement sans contact.

La commune a par ailleurs fait évoluer l'identité du parc de stationnement: la régie, « Méribel Parking », dispose d'un nouveau logo plus lisible.

LES TARIFS À LA SAISON DU STATIONNEMENT EN VIGUEUR POUR L'HIVER 2016-2017

PARKINGS COUVERTS

Rond Point 105 places	300€
Ravines 78 places	400 €
Doron 20 places	300 € À l'année : 500 €
Rhodos 10 places	300 €
Parc Olympique 107 places	400 € À l'année : 650 €

PARKINGS AÉRIENS

Les Glaciers 39 places	230 €
"Alpina" 24 places	230 €
Les Bleuets 30 places	230 €



NAISSANCES

État civil du 8 octobre 2015 au 21 septembre 2016

BRETON Tony CHARDONNET Emma FADI GALLIEN Eliott DI LIBERTO Marcie PEREIRA Julian **BUDDEN** Robyn BEL Anselme LOMBARD Jeanne **DUCHOSAL Lucas** ROMANHOL GOUT Elise HAMILTON-GODDARD Marley **CAMFFERMAN HAWLEY Otto** AHNI Pema HAQUET JANELT Charlie **BROWN Daisy BERLIOZ Louis**

MARIAGES

BRUNEEL Eric et LARROQUE Barbara CLAQUIN Frédéric et DARGERE Marine RICOL René et BICHERON Véronique GALIN Xavier et GOHIER Emilie PERRISSOUD Claude et BARATTE Martine BLANC Jean-Louis et HERMANN Colette BERTHOIN Guillaume et LUXCEY Marie JUNG Jérôme et SURAUD Charlotte VERRON Clément et MOLLICHON Alice LEVASSEUR Clément et DALLERY Alicia

DÉCÈS

FRONT Robert

FOLLENFANT Jean MARTIN Micheline née BOUDINET FALCOZ Jean-Paul **LEMONTEY Michel ROCHE Albert GACON Pierre BLANCHE** Fernand TATOUT Jean-Claude **ROSS Louis** PAYRARD Danielle COUËLLE Jean-François MARTIN Marcel **DUPLESSIS-KERGOMARD Eric** SANTON Jeanne née CHARDONNET MARCHESI Lone

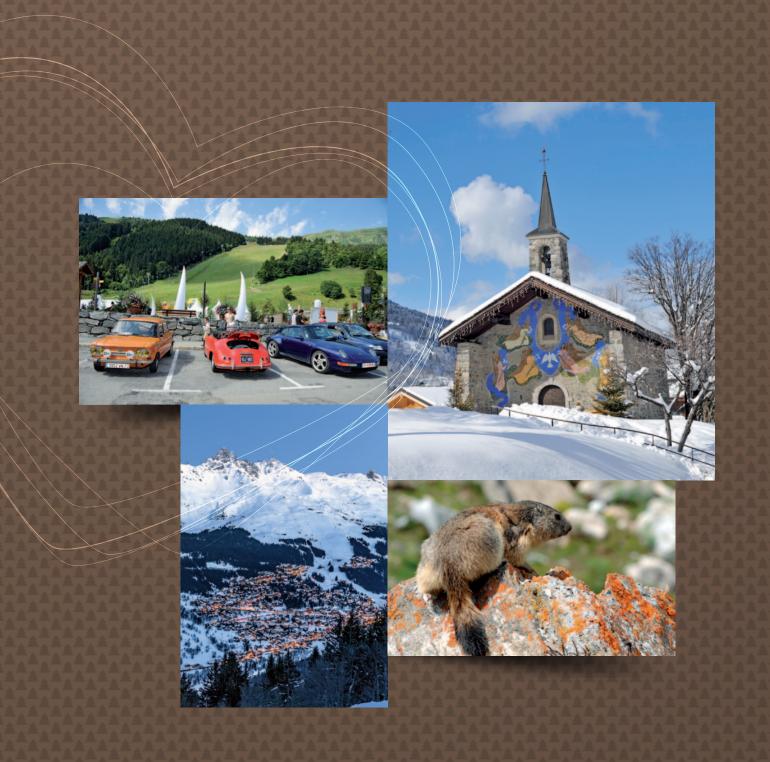
Publication périodique gratuite éditée par la Commune des Allues

> Directeur de la publication: Th. Monin > Comité de rédaction: Th. Carroz, G. Guervin, A. Etievent, F. Surelle, M. Schilte, M. Lemoine-Gourbeyre, Services de la Mairie, agence Thuria.

> Conception graphique et maquette: www.thuria.com - 12889 > Rédaction: Com'Elem (F. Bertez)/agence Thuria et Services de la Mairie des Allues

> Crédit photo: L. Fabry, JM. Gouédard, V. Thiébaut, A. Abondance, S. Aymoz, C. Arnal, D. André, S. Molesti, Choffel, Agence Zoom, Méribel Tourisme, Mairie des Allues, CCVVT (C. Cornu), S3V, Méribel Alpina, CCAS, Groupes Scolaires des Allues et de Méribel, Label Méribel, Sigma Cabins, DC Shoes, Thuria, Wikimedia (Darkmadore), Pexels, X.

> Distribution : par voie postale, en mairie des Allues, dans les offices du tourisme > Téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr



Clic droit

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site www.mairiedesallues.fr

Les numéros utiles

Mairie des Allues 73 550 Méribel Services administratifs:

Tél. 04 79 08 61 04 - Fax: 04 79 08 52 07 Services techniques: Tél. 04 79 08 98 20 - Fax: 04 79 08 98 21